



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 8 novembre 2006 — Vol. 39 N° 5

Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement
de niveau universitaire conformément à la Loi sur les
établissements d'enseignement de niveau universitaire (1)

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 8 novembre 2006 — Vol. 39 N° 5

Table des matières

Auditions

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

1
1

Intervenants

M. Éric R. Mercier, président suppléant
M. Jacques Chagnon, président

Mme Marie Malavoy
M. Vincent Auclair
M. Daniel Bernard
Mme Sarah Perreault
M. Camil Bouchard
Mme Francine Gaudet
M. Yvan Bordeleau

- * Mme Johanne Jean, UQAT
- * M. Luc Bergeron, idem
- * M. Denis Martel, idem

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mercredi 8 novembre 2006 — Vol. 39 N° 5

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement de niveau universitaire
conformément à la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (1)**

(Dix heures neuf minutes)

Le Président (M. Mercier): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Bon matin. Je constate qu'il y a quorum. Et la commission est ici réunie afin d'entendre les dirigeants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue en application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Vous savez, nous commençons aujourd'hui un nouveau cycle triennal de reddition de comptes, tel que le prévoit la Loi sur les établissements d'enseignement universitaire. Cette loi reconnaît l'autonomie des universités, mais elle les soumet néanmoins à cet exercice d'imputabilité en raison du fait que les deux tiers de leurs revenus proviennent de crédits votés par l'Assemblée nationale: environ 2 milliards sur un budget global d'environ 3. Ces auditions nous permettront aussi de souligner à nouveau le rôle clé que jouent les universités dans le développement du Québec.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Aucun, M. le Président.

● (10 h 10) ●

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le secrétaire. Évidemment, j'invite toutes les personnes présentes à éteindre leurs cellulaires. Et bienvenue à vous ce matin. Évidemment, je salue tous mes collègues ici présents, du côté gouvernemental et de l'opposition officielle, également les porte-parole officiels de l'opposition en matière d'éducation.

Je vous dirai également que vous... le président... Le président, je vais céder ma place. Mais néanmoins, avant que le président prenne place, je tiens à vous souligner que vous disposerez d'une vingtaine de minutes à 30 minutes pour faire votre exposé. Ensuite, ce sera une période de questions de part et d'autre, ici.

Alors, la parole est à vous, Mme Jean, je crois, et je cède à l'instant la place au président de la Commission de l'éducation.

Une voix: ...le président de la commission, s'il vous plaît, vous lever.

Auditions

Le Président (M. Chagnon): Sachez que j'appuie tout ce que le député de Charlesbourg a dit. Alors, commençons, tout en vous souhaitant évidemment la bienvenue.

**Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

Mme Jean (Johanne): Merci, merci. Je vous remercie beaucoup de nous accueillir ce matin, en commission parlementaire. Je vous dirais que c'est un rendez-vous qu'on attendait avec beaucoup d'intérêt, d'autant plus

que c'est nous qui... On est habitués d'être sur la glace, vous comprendrez. Donc, on comprend que c'est nous qui cassons la glace ce matin. Donc, on en est d'autant plus contents.

J'ai aussi, je tiens à le mentionner, le plaisir de vous revoir après votre passage, pour certains d'entre vous, après votre passage à notre campus de Val-d'Or, il y a quelques semaines, où on a eu, vous le savez, un échange aussi fructueux que cordial, je dirais. Merci encore, je tiens à le dire. Merci de vous être présentés dans notre établissement. Ça a été très apprécié. Et vous savez...

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Ça a été réciproque. Et vous savez que, depuis ce temps-là, on a reçu une collaboration, je dirais, très précieuse des gouvernements provincial et fédéral afin de finaliser tout le financement touchant, nous, ce qu'on appelle le projet du Pavillon des Premières Nations et qu'on a aussi reçu, depuis ce temps-là, une partie des frais de soutien à l'offre de formation aux communautés des premières nations de la part du ministère de l'Éducation, et on en est très contents.

Le Président (M. Chagnon): ...aider à gérer votre...

Mme Jean (Johanne): Pas peut-être, ça va nous aider à gérer. Je vais y revenir.

Une voix: Bien, si c'est comme ça, on y retourne la semaine prochaine.

Mme Jean (Johanne): Ah! bien, c'est bon, ça! On est prêts à vous accueillir.

Permettez-moi de vous présenter les gens qui m'accompagnent: M. Denis Martel, qui est vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et M. Luc Bergeron, qui est vice-recteur aux ressources.

M. Bergeron (Luc): Bonjour.

Mme Jean (Johanne): C'est ma première expérience à titre de rectrice, en commission parlementaire.

Le Président (M. Chagnon): ...

Mme Jean (Johanne): Oui, mais comme vice-rectrice enseignement-recherche, exactement, c'est ce que je parlais pour vous dire. Parce qu'on s'est déjà rencontrés à quelques reprises au moment où j'étais vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche.

Je pense, comme vous l'avez mentionné d'entrée de jeu, que c'est un moment privilégié pour partager nos défis, nos réussites aussi mais, je pense, aussi nos difficultés, parce qu'on en a un certain nombre, et, certaines de ces difficultés-là, vous ne serez pas surpris que je les mette sur la table de travail. Je pense que c'est important qu'on puisse voir ensemble comment on peut mieux offrir

des services à la population. C'est une période aussi et c'est aussi le moment de rendre des comptes pour les fonds qui nous ont été confiés dans la gestion de notre université.

Vous allez me permettre d'introduire l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue afin que vous puissiez, même si vous nous avez visités... Vous en connaissez déjà un certain volet. Je vais quand même me permettre de vous faire une petite présentation afin que vous puissiez saisir l'essence même de notre institution, avant, si c'est possible, d'aborder vos propres préoccupations ou interrogations.

Je commencerais cependant par un petit peu d'histoire, une courte histoire, vous rappeler que les services universitaires sont accessibles, en Abitibi-Témiscamingue, depuis seulement le début des années soixante-dix. Pendant les 13 années qui ont suivi, je dirais que les pionniers du développement universitaire chez nous ont répondu aux premières urgences d'une région qui était en pleine révolution tranquille, un peu de la même façon qu'actuellement on répond, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, aux mêmes urgences qui nous sont énoncées par les communautés des premières nations. On a commencé à ce moment-là à former nos maîtres en enseignement. On a commencé à former nos travailleurs sociaux, à former nos gestionnaires, la formation de gestionnaires québécois francophones au sein d'entreprises et d'organisations qui étaient sises sur notre territoire.

L'UQAT a obtenu ses lettres patentes en 1983, si bien qu'on n'a pas encore un quart de siècle d'existence. Donc, on va avoir 25 ans dans quelques années. Je me permettrais de dire que nous sommes une université de petite taille et non pas une petite université, et je vais y revenir. Donc, notre université de petite taille, elle s'est distinguée, au cours de toutes ces années-là, par un enseignement qu'on a dispensé près de notre population étudiante et qu'on fait encore de cette façon-là. On a offert des cours et on offre encore des cours dans tous les chefs-lieux du territoire et dans plusieurs petites collectivités autour de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, puis je parle ici, par exemple, de Témiscaming, de Senneterre, de Lebel-sur-Quévillon, de Matagami, de Chisasibi, Oujé-Bougoumou, Povungnituk, Ivujivik.

Le Président (M. Chagnon): Et Mont-Laurier.

Mme Jean (Johanne): Et?

Le Président (M. Chagnon): Et Mont-Laurier.

Mme Jean (Johanne): Mont-Laurier aussi. Je vais y revenir. Je vous dirais qu'on occupe nos territoires de desserte en agissant sur place et pas uniquement à partir du siège régional, et c'est une dimension très importante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Il aurait été impensable de concevoir notre mission d'accessibilité aux études supérieures sans se déplacer près des collectivités en plein essor et, encore aujourd'hui, en pleine crise de main-d'oeuvre spécialisée dans un certain nombre de secteurs.

Les chefs autochtones par ailleurs ont saisi l'occasion de nous interpeller, vous le savez, afin que nous puissions adapter — je ne dis pas «abaisser», mais «adapter» — notre enseignement à leur contexte culturel et administratif, ce que, je pense, on est en train de relever

avec succès, en plus du soutien qu'on a reçu et qu'on va continuer à recevoir. On a jusqu'à maintenant diplômé près de 175 étudiants autochtones, et on va en diplômé d'autres samedi prochain.

Si vous me permettez, je guiderais le restant de mes propos peut-être à partir... sans faire le tour des indicateurs de suivi que vous nous aviez demandé de compléter, mais je ne ferai pas le tour de chacun de ces indicateurs-là, bien entendu, mais vous présenter les principaux faits saillants, en commençant par l'effectif étudiant. Si vous regardez au cours des six dernières années, on est passés de 1 118 étudiants et étudiantes équivalents temps complet à plus de 1 378. Ce sont les chiffres vérifiés de 2005-2006. Cette année, nous, on prévoit terminer l'année avec près de 1 450 étudiants et étudiantes équivalents temps complet. La cible qu'on avait et qu'on a toujours...

Le Président (M. Chagnon): 1450?

Mme Jean (Johanne): Oui, cette année, pour 2006-2007.

Le Président (M. Chagnon): Au lieu de 1 378 l'an dernier.

Mme Jean (Johanne): Oui, au lieu de 1 378 l'an dernier, exactement. Notre cible du plan de développement 2003-2008, qui est encore le plan qui est en action actuellement, est de 1 500 étudiants et étudiantes équivalents temps complet en mai 2008. Au départ, en 2003, quand on a fait cet énoncé-là, on se trouvait très ambitieux. Maintenant, on se trouve réalistes, je vous dirais. C'est plus de 25 %, quand on regarde les chiffres qu'on a actuellement sur la table, c'est plus de 25 % d'augmentation. Ce qui est d'autant plus remarquable, c'est que notre région fait face à un déficit démographique important.

La question — avant que vous me la posiez, je vais y répondre — c'est: Comment on peut réussir à hausser l'effectif étudiant dans une région qui fait face à un déficit démographique, même si, au cours de la dernière année, il y a un certain correctif qui s'installe? On ne peut pas parler d'une tendance, sur un ou deux ans, bien entendu. On a choisi de travailler avec un certain nombre de stratégies. Une de celles-là, c'est — il y en a plusieurs, mais une de celles-là, c'est — bien entendu de développer des créneaux particuliers. On a fait le choix — en formation notamment ainsi qu'en recherche, mais notamment en formation, parce que, là, on parle de l'effectif étudiant; on a fait le choix — de développer un certain nombre de créneaux particuliers pour lesquels, dans le passé, vous le savez très bien, on a par ailleurs revendiqué une certaine exclusivité, qu'on nous a refusée en nous disant: Exercez votre leadership. Et vous allez voir de quelle façon on comprend «exercer notre leadership».

Je pense ici... quand on parle de créneaux particuliers, je pense à ce qu'on a fait et ce qu'on fait encore au niveau du bac en création, majeure en multimédia, un programme de premier cycle. Je pense au programme de deuxième cycle qu'on est en train de développer dans le secteur de l'art-thérapie, programme court, D.E.S.S. et éventuellement maîtrise, qui est actuellement à l'étude au niveau de la CREPUQ. Je pense à ce qu'on fait au niveau des communautés des premières nations aussi, c'est un créneau particulier qu'on a choisi de se donner.

Il y a aussi le fait qu'on ait choisi, en enseignement et en recherche, d'être présents sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec. Ça aussi, ça contribue à une hausse de notre effectif étudiant. Je pense à l'utilisation de l'enseignement à distance qu'on fait dans deux secteurs particuliers, notamment en sciences de la gestion, sciences comptables ainsi qu'en sciences de la santé, qui nous permet de rejoindre une clientèle qui n'habite pas le territoire mais qui choisit d'étudier à partir d'enseignement à distance.

Dans les créneaux particuliers tels que le multimédia, par exemple, ou encore le génie électromécanique, on réussit à attirer des étudiants de l'extérieur du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, des étudiants québécois qui choisissent de venir étudier chez nous parce qu'on offre un bon programme de formation, et encore, souvent, parce qu'on est les seuls à l'offrir, ce programme de formation là. On a aussi de plus en plus d'étudiants étrangers, ça, il faut le dire, qui choisissent de venir étudier dans ces mêmes programmes là, chez nous, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

● (10 h 20) ●

On a aussi, et vous l'avez abordé, choisi de délocaliser un certain nombre de programmes d'une part, en réponse à des demandes du milieu, mais aussi en perspective... Quand je dis «d'exercer notre leadership», notamment en multimédia puis au niveau du 3D, on a le projet d'offrir ce programme-là sur le territoire de Longueuil, en partenariat avec le cégep Édouard-Montpetit. Vous le savez, vous l'avez mentionné tantôt, on offre actuellement notre bac en enseignement préscolaire, primaire sur le territoire de Mont-Laurier, en réponse à une demande du milieu et, je dirais, en concertation avec le réseau de l'Université du Québec, c'est-à-dire avec les autres constituants du réseau de l'Université du Québec. On offre aussi, pour votre information, actuellement le bac en travail social, sur le territoire de Rimouski, en partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski, suite à une demande du milieu qui a été présentée à l'Université du Québec à Rimouski, et on a choisi d'intervenir ensemble pour pouvoir répondre à cette demande-là et possiblement, si les profs, les équipes qui travaillent sur ce projet-là... on devrait aussi l'offrir sur le territoire de Lévis, toujours en partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski. Donc, je vous dirais que l'ensemble de ces stratégies-là font en sorte qu'on a actuellement... on accuse... bien on accuse... on observe une hausse de notre effectif étudiant au cours des dernières années.

Il y a d'autres programmes uniques sur lesquels on travaille, bien entendu: un nouveau baccalauréat en communication jeunesse, qui est unique en Amérique du Nord, et on pose la même hypothèse qu'on a faite en multimédia, c'est-à-dire la possibilité d'attirer des étudiants de l'extérieur du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, qui vont choisir de venir étudier chez nous parce qu'on offre un programme unique et parce qu'aussi on l'offre avec une équipe professorale, je dirais, de haut niveau. Je pense aussi au projet qu'on a actuellement sur la table, qui n'est pas encore concrétisé, au niveau de la formation en infirmière praticienne de première ligne, un projet qu'on travaille avec l'Université McGill. Je pense à l'offre des deux premières années du bac en génie forestier de l'Université Laval, qui va être offert prochainement; on est en recrutement dans un secteur qui, je n'ai pas besoin

de vous le dire, vit des transformations importantes, des difficultés importantes, mais on pense qu'on va être capables quand même de relever ce défi-là et d'augmenter le nombre d'étudiants en génie forestier, en partenariat, bien entendu, avec l'Université Laval. C'est un programme que, chez nous, on prévoit offrir sur le territoire d'Amos.

On a aussi, bien entendu, une augmentation des étudiants aux cycles supérieurs, mais ça va aussi avec l'augmentation de notre volume de recherche mais aussi avec l'augmentation du nombre de programmes aux cycles supérieurs, pour l'UQAT. Donc, il y a un lien direct à établir, parce qu'on a beaucoup travaillé au cours des dernières années sur notre programmation académique au niveau des cycles supérieurs.

Et, bien entendu, je l'ai amorcé tantôt, j'en ai parlé un petit peu tantôt, l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers — les derniers étudiants viennent d'arriver, hier matin — on a un partenariat avec deux universités chinoises qui nous permettent d'accueillir 22 étudiants d'origine chinoise, qui viennent étudier chez nous, en français, on s'entend bien, dans notre programme avec majeure en création multimédia. Ils viennent étudier chez nous pour trois ans. On a réussi à obtenir des bourses d'exemption de frais majorés de scolarité pour chacun de ces 22 étudiants là, et, je dois le dire, Daniel Bernard, qui est ici, a été quelqu'un qui nous a beaucoup aidés dans ce dossier-là. Donc, je tiens à le mentionner, parce qu'il nous a branchés avec les bonnes personnes pour qu'on puisse réussir à faire un succès de cela.

Et au départ les gens nous ont dit, quand on est arrivés pour parler de ce projet-là... Bien, les profs, premièrement, quand les profs sont venus nous voir pour nous dire: Avec l'université internationale du multimédia, on pourrait avoir des échanges avec la Chine, on pourrait accueillir 22... bien, au départ, c'était 30 étudiants chinois, au départ notre réaction, comme disaient les gens, ça été de dire: Bien là, ce n'est pas un peu particulier? Pour, après ça, regarder le projet puis se dire: Bien, ça a plein de bon sens, on va essayer de le réaliser. Puis, maintenant, quand on regarde le résultat qu'on a, et les succès, et ce que ça amène comme perspective au sein de la communauté universitaire mais aussi, je dirais, de la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est fort intéressant, et vous pouvez être assurés qu'on va continuer à agir dans le même sens. On a par ailleurs, pour votre information, des étudiants de chez nous qui sont actuellement en Chine, en train d'étudier auprès des mêmes universités.

Bien entendu, on a souvent dit dans le passé, et je tiens à le mentionner encore ce matin, ici: Il est évident qu'on pourrait en faire plus si on réussissait à avoir beaucoup plus de bourses d'exemption de frais majorés de scolarité. Moi, je dis souvent: Un étudiant étranger qui décide de venir étudier au Québec, en sciences de la gestion, en travail social, ou en comptabilité, ou en génie, ce qu'il veut, c'est faire un programme de génie québécois, avoir un diplôme québécois. Qu'il vienne étudier à l'Université de Montréal, à l'UQAM ou encore à l'UQAT, bien l'important, c'est qu'il puisse terminer son programme. Et évidemment la possibilité d'avoir de plus en plus de bourses d'exemption de frais majorés de scolarité, pour une des constituantes en région, c'est des stratégies qui sont pour nous très gagnantes. Je peux vous dire qu'on a l'assurance que cette tendance-là qu'on peut observer à la hausse va continuer à se manifester encore longtemps.

On affirme, on croit et on affirme avec fierté que nous sommes désormais en phase de croissance, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Et, je vous dirais aussi, au moment où on va célébrer, dans quelques années, nos 25 ans d'existence, on va très certainement avoir réalisé plusieurs rêves qui sont chers à notre institution. Et là je pense à offrir des programmes dans les trois sites universitaires, que ce soit au niveau du secteur forestier mais aussi au niveau du secteur minier et dans plusieurs autres spécialités qui seront collées aux réalités de notre territoire. Je dirais, quand je prends l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, qu'on est un établissement qui est innovant: innovant, oui, pour l'Abitibi-Témiscamingue, innovant aussi pour le Québec, mais, je dirais aussi, pour le Canada, dans un certain nombre de domaines particuliers.

Je vous ferais un petit mot sur les professeurs, avant de passer à la question de la recherche. Au niveau des profs, vous avez pu le constater sur les indicateurs, bien entendu, on a augmenté, au cours des années, le nombre de professeurs à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Ça se met en lien avec l'augmentation du nombre de programmes et du nombre d'étudiants. Mais on a à faire face, comme beaucoup d'autres institutions au Québec, à une problématique de relève importante au niveau de notre corps professoral. Je me suis permis, dans un certain nombre d'indicateurs — vous l'avez peut-être remarqué — de vous faire part des mises à la retraite qu'on a eues au cours des six dernières années. Et je peux vous dire qu'on va en avoir encore beaucoup au cours des prochaines années, et, pour une université en région, c'est un défi de taille.

Mais l'autre défi de taille auquel on a à faire face, O.K....

Le Président (M. Chagnon): ...de prendre des étudiantes au doctorat puis en faire des professeurs.

Mme Jean (Johanne): Exactement. C'est la stratégie avec laquelle on a choisi de travailler. Mais l'autre problématique à laquelle on a à faire face, c'est qu'on a beaucoup, je dirais, de nos professeurs qui ont quitté l'université pour d'autres universités. On est un bon milieu de formation pour les professeurs. Si vous regardez au cours des six dernières années, on a 16 profs... Sur le corps professoral, si on fait la moyenne des six dernières années, 96, on a 16 professeurs qui ont quitté notre institution pour d'autres institutions, O.K.? On est contents pour les autres institutions. Bien souvent, ça nous permet d'établir de bons liens, de bons liens à la fois au niveau du développement des projets de recherche, notamment... Mais cependant, si vous regardez au cours des 20 dernières années, c'est plus de 35 profs qui ont quitté l'université pour d'autres institutions. Et ça aussi, je vous dirais que cette tendance-là n'est pas en train de... n'est pas renversée. Donc, dans notre problématique de relève, il faut faire face à ces deux éléments-là. Bien entendu, on a choisi de travailler avec un certain nombre de stratégies qui sont fort intéressantes. Mais il faut être bien conscient que bien souvent on forme un prof, on l'envoie aux études... Ce qu'on fait, nous, on l'envoie aux études, et il revient travailler chez nous puis, bon, pour toutes sortes de raisons, peut choisir de faire sa carrière dans une autre institution.

Du côté de la recherche, on a, bien entendu, choisi de se concentrer dans un certain nombre de secteurs, notamment au niveau des ressources naturelles, et je pense ici au secteur minier, au secteur forestier mais aussi au niveau de l'agroalimentaire, vous le savez, d'une part, parce que les entreprises partenaires qui habitent notre territoire avaient besoin de solutions pratiques pour pouvoir faire face à leurs défis d'exploitation et d'extraction. Mais on a aussi ouvert beaucoup d'autres champs de recherche, notamment en sciences santé, en développement... au niveau du développement des petites collectivités.

Juste un petit mot, je tiens à le dire parce qu'on est assez fiers, je dirais, de ces résultats-là au niveau de la recherche: Quand on reprend les chiffres, si vous regardez les chiffres qui vous ont été transmis dans les indicateurs, quand on reprend les profs qui ont reçu des octrois, on voit qu'il y a eu une évolution, pas sur l'ensemble du corps professoral, mais pour les profs qui reçoivent des octrois: le 169 000 \$ qui nous était... par année, en 2001, à 216 000 \$ qu'ils sont actuellement, en 2005-2006. Notre volume de recherche, cette année, va dépasser les 12 millions annuellement, ce qui fait... si on ramène ce volume-là par prof — on en a une centaine, de profs — c'est donc dire autour de 120 000 \$ par prof annuellement, toutes sources confondues, bien entendu, que ce soient des organismes subventionnaires ou encore de la recherche en commandite. On se compare, je vous le dis, ça ne me gêne pas de le dire, très avantageusement par rapport aux autres universités au Québec, si on exclut notamment les facultés de médecine, ou encore on se compare très avantageusement aux constituantes du réseau de l'Université du Québec, notamment celles à vocation générale. Donc, c'est une performance qui est très intéressante et dont on est très fiers.

● (10 h 30) ●

On est aussi, et je tiens à le dire, l'une des seules universités qui a développé, qui a choisi de développer... Nous, ça a été vraiment une marque de commerce de travailler en partenariat, travailler en partenariat avec les entreprises mais aussi travailler en partenariat avec les autres universités. Et, hier, par ailleurs, j'étais à Montréal, à l'École polytechnique, et on a procédé, on a fait l'inauguration du renouvellement de notre octroi pour la chaire en environnement et gestion des résidus miniers pour un autre cinq ans, un partenariat qu'on a avec l'École polytechnique. Le titulaire principal est à Polytechnique, le titulaire adjoint est l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Et on a le même phénomène au niveau du secteur forestier, notre chaire en aménagement forestier durable, qu'on a en partenariat avec l'Université du Québec à Montréal; notre chaire en douleur, qui est en partenariat avec l'Université de Sherbrooke. Donc, on a vraiment choisi de travailler avec d'autres universités et développer notre recherche, oui, avec les entreprises présentes sur notre territoire mais aussi avec les autres universités qui étaient déjà, je dirais, en exercice dans ces champs-là.

Je dirais que, bien entendu, l'UQAT, on consacre beaucoup d'énergie à apporter des solutions aux personnes qui relèvent le défi d'occuper le territoire du Moyen Nord, qui gèrent des usines et qui doivent, bien entendu, s'adapter aux cycles dictés par la concurrence, qu'on pense ici au secteur forestier ou au secteur minier. On a choisi, en Abitibi-Témiscamingue, d'élargir avec le nouveau plan de développement, de faire en sorte d'être présents en recherche sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue,

et on a développé des créneaux particuliers avec chacun de ces territoires-là.

Vous l'avez, je pense, constaté et bien compris, on s'est engagés dans des programmes de recherche par rapport aux créneaux d'excellence que les leaders socio-économiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec ont identifiés, mais on a aussi choisi de travailler peut-être dans des niches qui sont peu connues. Mais donc, je vous le dis, là, l'efficacité fait déjà ou va encore, dans le futur, faire l'envie de plusieurs, et je pense notamment aux partenariats qu'on est en train de mettre sur pied et de développer dans toute la question de la foresterie sociale et autochtone, un partenariat qu'on a actuellement avec l'Université Laval, ou encore, au niveau de la recherche sur les télécommunications souterraines, un partenariat qu'on a avec plusieurs autres universités au Québec.

On est très conscients, à l'UQAT, de notre obligation d'assumer notre responsabilité, parce qu'on en a une: une responsabilité d'être partenaire du développement régional. Une attente qui nous est maintes fois formulée, que ce soit dans le plan de développement de la région, dont on vient de recevoir les premiers exemplaires, le plan de développement de la région, qui a été rédigé par la conférence régionale des élus et le forum régional de concertation. On nous le rappelle à plusieurs reprises dans ce plan-là.

On doit, bien entendu, assumer une présence morale, des services tangibles à la collectivité, et nos professeurs comme les membres de notre personnel l'assument, je vous dirais, avec une générosité qui est tout à fait remarquable et un sens des responsabilités qui est évident. Notre université est de petite taille et elle répond présent partout sur le territoire, et ça, c'est important, et à chaque fois qu'une instance locale ou régionale requiert notre engagement, notre parrainage ou encore notre implication. Je vous dirais — et là je n'ai pas le choix d'aborder cette question-là — ce sens des responsabilités et cette volonté de maintenir l'accessibilité sur l'ensemble des territoires nous coûtent cher, nous imposent, bien entendu, des sacrifices et aussi beaucoup de frustrations quand on l'exerce selon les règles du jeu de l'État et du réseau des universités québécoises et canadiennes.

Et là je suis obligée d'aborder, comme tous mes autres collègues vont très certainement le faire, la question du financement des universités. Il est évident, et je l'admets, il y a eu des pas de faits dans la bonne direction, notamment avec les annonces qui ont été faites, au cours du mois dernier, de réinvestir dès maintenant dans le réseau universitaire québécois. Le manque à gagner, vous le savez, est beaucoup plus élevé que le réinvestissement qu'on va voir dès cette année, qui va tourner, pour l'ensemble des universités, autour de 60 millions et dont on ne connaît pas encore la répartition entre les universités. Bien entendu, pour vous donner une idée de nos besoins, notre manque à gagner, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, si on voulait exercer notre mission clairement, de façon adéquate, avec les mêmes moyens que toutes les autres universités canadiennes, se situe autour de 4 à 5 millions annuellement.

Nous, ce qu'on souhaite à ce moment-ci, c'est que tout au moins les quelques pas par en avant qu'on a faits, qui sont des bons pas par en avant à ce moment-ci, qu'on puisse consacrer ces argents-là à réduire l'écart entre les universités qui existe déjà actuellement. Et ça, vous le savez, il y a déjà un écart de financement, et, nous, l'Université

du Québec en Abitibi-Témiscamingue, on est très certainement parmi les institutions qui ont le plus grand écart. Ce qu'on souhaiterait, c'est qu'on consacre ces argents-là à réduire dès maintenant, non pas à l'éliminer, mais tout au moins à réduire cet écart-là entre les universités.

On évolue, bien entendu, je dirais, dans des corridors très étroits. Nos personnels et nos professeurs, même s'ils rivalisent d'adresse, d'originalité, de dévouement, nous confient de plus en plus souvent leurs doutes, parfois, je dirais même, leur désarroi par rapport à l'état des compressions qu'on leur fait subir. On réussit à faire des miracles avec peu de moyens, je vous dirais, sur l'ensemble de nos territoires. On fait face, les universités en région, aux mêmes défis que les universités en milieu urbain puis on remplit, en plus de ça, la grande majorité de nos promesses. Quand on regarde le plan de développement... Je vous ai fourni, dans les documents, un rapport à mi-parcours qui faisait état de nos résultats en regard des indicateurs qu'on s'était fixés dans le plan de développement. On ne les atteint pas tous, mais en bonne partie on réussit à remplir les promesses qu'on a faites à nos communautés.

Vous me permettez de conclure en insistant ici sur l'importance de maintenir un discours clair, de lancer, je dirais, des signaux sur l'apport d'un établissement universitaire fort dans les régions. Il est de plus en plus fréquent d'entendre dire que les régions, et ça, je peux vous le dire — chez nous, on est particulièrement exaspérés par ce discours; d'entendre dire que les régions — sont dévitalisées, qu'elles vont fermer, que les services publics coûtent cher, que les étudiants devraient être regroupés dans les centres urbains. Je pense qu'il faut absolument mettre fin à ce cirque verbal aussi désolant qu'irresponsable, parce qu'on le sait très bien, il n'y a aucun État qui va fermer ses régions, ça, c'est clair, parce que les ressources naturelles sont toujours très importantes, et sont encore très abondantes, et sont nécessaires au développement du Québec, et du Canada, et de l'ensemble des citoyens, et ce, malgré les cycles mondiaux auxquels on doit faire face, notamment si on regarde les problématiques qu'on a actuellement dans le secteur forestier, auxquelles on va faire face, ou encore la période, je dirais, de grâce que le secteur minier a actuellement.

Il est important, vous le savez aussi bien que moi, de scolariser les populations des régions éloignées des grands centres afin de les motiver à rester en région, à y demeurer, bien entendu, à s'instrumenter pour réussir et à maintenir leur niveau culturel élevé. Je pense qu'on a une responsabilité sociale de maintenir notre institution très forte, d'augmenter le nombre de programmes de formation, le nombre de projets de recherche qu'on mène, d'attirer des clientèles d'origine étrangère sur chacun de nos territoires et de servir les étudiants avec des moyens pédagogiques très modernes.

Les universités en région, je vous dirais, sont des moteurs du développement régional non par le nombre de personnes qui y travaillent, mais beaucoup par l'influence qu'elles peuvent avoir sur les activités des secteurs stratégiques du développement. Puis, je pense qu'on a fait la preuve, que ce soit au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en Mauricie, en Estrie, dans l'Est du Québec et, de façon très claire, en Abitibi-Témiscamingue... On s'attend bien entendu qu'on puisse signifier l'importance des universités en région, que ce soit au plan budgétaire ou encore au plan des programmes.

Je vous remercie beaucoup, puis on est prêts, si vous le souhaitez, à répondre à l'ensemble de vos questions ou de vos interrogations.

Le Président (M. Chagnon): Je voudrais vous remercier d'abord, Mme Jean, et ensuite évidemment, puisque c'est à mon tour de parler, m'excuser du fait que j'étais en retard auprès de vous puis auprès de mes collègues, et peut-être amorcer la discussion, puis je vais laisser à mes collègues le soin de prendre le plus d'espace possible. Mais il y a une autre caractéristique de votre université qui est tout à fait particulière et dont vous ne nous avez pas parlé, c'est la féminisation de sa constituante scolaire. 80 % de sa clientèle scolaire est féminine. Je n'ai absolument rien contre ça, mais c'est tout à fait original. Je ne connais pas d'autre institution sur le territoire qui est à ce niveau de féminisation. Et vous l'expliquez comment?

Mme Jean (Johanne): On l'explique principalement par le fait qu'on offre des programmes de formation... Notre patrimoine académique, notamment au premier cycle, on a beaucoup de programmes de formation, je dirais, qui, entre guillemets, sont à connotation féminine. Quand on pense à l'enseignement, on a une grande partie de notre effectif étudiant qui provient du secteur de l'enseignement: enseignement au préscolaire, primaire, enseignement secondaire. Ça compose, bon an, mal an, autour de 30 % à 35 % du total de notre effectif étudiant, et ce sont des professions qui sont généralement beaucoup plus prisées par les femmes que par les hommes; la même chose en travail social, en sciences infirmières. Donc, c'est ce qui explique qu'on ait une fréquentation féminine qui est beaucoup plus importante.

Dans des secteurs comme le génie, on a les mêmes particularités que...

Le Président (M. Chagnon): Vous êtes à peu près moitié-moitié.

Mme Jean (Johanne): Oui, oui, mais il y a plus, généralement plus de...

Le Président (M. Chagnon): Mais en fait ça m'explique le comment, mais ça ne m'explique pas le pourquoi.

Mme Jean (Johanne): Vous...

Le Président (M. Chagnon): Bien, pourquoi c'est davantage des femmes qui s'intéressent à l'enseignement préscolaire, primaire?

Mme Jean (Johanne): Bien ça, c'est une question historique, je dirais. Ça, c'est une question historique et, je dirais, de culture aussi, hein? On se...

M. Bergeron (Luc): ...

Mme Jean (Johanne): Pardon?

● (10 h 40) ●

M. Bergeron (Luc): On va parler d'équité salariale.

Mme Jean (Johanne): C'est vraiment une question de culture. Il est évident que... On observe cependant, quand on regarde au niveau de nos programmes de bac en

enseignement secondaire, on a un peu plus de présence masculine que de présence féminine. Et, bien entendu, l'autre dimension — et ça, je pense que vous le savez — la question des garçons, de la réussite des garçons au secondaire, est aussi très préoccupante. Et ça a, bien entendu, de l'impact pour la poursuite au niveau de leurs études, que ce soit au niveau collégial et au niveau universitaire. Et l'Abitibi-Témiscamingue n'y échappe pas non plus, on fait aussi face à une problématique à ce niveau-là, et l'université, en bout de course, on en sent aussi les résultats. Je pense que c'est cet amalgame-là de constats qui peut expliquer une fréquentation féminine importante. On dit souvent chez nous: On devrait parler principalement de nos étudiantes.

Le Président (M. Chagnon): Et vous avez des courbes assez curieuses en termes de réussite scolaire. On dirait qu'il y a des hauts et des bas dans vos cohortes. Vous les expliquez comment?

Mme Jean (Johanne): De façon générale, on les...

Le Président (M. Chagnon): Pour les mêmes disciplines, là.

Mme Jean (Johanne): Oui, oui, je sais. Ça va beaucoup avec, je dirais... Il faut faire attention quand on regarde le comportement de nos cohortes, il faut prendre le temps de regarder le nombre d'étudiants, parce que, dans certains cas, on a un nombre d'étudiants très peu élevé, O.K.? Donc — mais ça agit, en pourcentage, de façon relativement importante — il faut regarder ça.

D'autre part, on a parfois des comportements différents. Moi, lorsque j'étais vice-rectrice enseignement, recherche, je me suis posé cette question-là, j'ai dit: Bon, pourquoi on a autant... pourquoi? Parce que c'est difficile. On s'est fixé des objectifs bien clairs, dans le plan de développement ou encore au moment de la signature des contrats de performance, pour hausser de façon importante le niveau de diplomation dans chacun de nos programmes de baccalauréat à temps complet. Et, moi, je m'étais posé la question: Pourquoi on a de la difficulté à atteindre ces objectifs-là? Pour m'apercevoir qu'il y a des comportements... comment je vous dirais, qu'on ne regarde peut-être pas nécessairement les bonnes informations au bon moment.

Si je prends, par exemple — et ça, j'ai fait l'exercice — si je prends une cohorte au bac en sciences comptables qui commence ses études à l'an 2000 puis je regarde, après, les 31 étudiants qui sont rentrés, pour voir, six ans après ou cinq ans après, où ils sont rendus, ces étudiants-là, pour m'apercevoir que, sur les 31, j'en ai effectivement diplômé 18 au bac en sciences comptables, ce qui fait un taux de diplomation autour de 55 %, 58 %... Bon. Quand on a l'objectif de 80 %, 85 %, on est loin de notre objectif.

Après ça, quand je regarde, je dis: Ils sont allés où, les autres? Pour m'apercevoir que j'en ai quatre, de ces étudiants-là, qui ont changé de programme, sont allés dans un autre secteur, mais qui ont diplômé cependant, mais pas en sciences comptables; que j'en ai quatre autres qui, eux autres, ont décidé en cours de route de ne pas faire le baccalauréat en sciences comptables mais d'aller faire le certificat en sciences comptables, et qu'on a effectivement diplômé au certificat en sciences comptables,

mais qui n'apparaissent pas dans nos diplômés; puis que j'en ai deux autres qu'eux ont décidé d'aller au certificat en administration; puis que techniquement j'en ai trois, quatre, cinq qui ont effectivement abandonné leurs études, pour toutes sortes de raisons personnelles... Donc, il faut faire attention. En tout cas, moi, je le dis souvent.

Puis, quand je prends une cohorte en sciences infirmières, bien je vais avoir un comportement différent, pour des raisons différentes. Mais il est important d'aller décortiquer ces éléments-là pour pouvoir bien les interpréter, surtout dans une région comme la nôtre, quand on pense qu'on a une grande partie de notre clientèle — et ça, c'est important — qui, d'une part, comme les études qu'on a faites en partenariat avec le siège social, on a une grande partie de nos étudiants qui sont des diplômés de première génération dans le réseau UQ, O.K., dont les parents ne sont pas eux-mêmes allés à l'université. Et en plus, chez nous, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, dans certains programmes, on a beaucoup d'étudiants qui font un retour aux études, O.K., et qui sont allés sur le marché du travail pendant cinq ans, six ans, 10 ans, et qui choisissent de revenir étudier à l'université. Et c'est une clientèle différente de ceux qui ont fait un parcours classique: primaire, secondaire, collégial, universitaire.

Donc, c'est une clientèle aussi qui souvent vient à l'université, puis ils disent: Ah! je vais aller étudier au bac, mais ils s'aperçoivent: Non, ce n'est pas ça que je veux. Donc, est-ce qu'on aurait pu, nous, mieux l'orienter au départ? Bien là, là-dessus, je réponds oui. On aurait, je pense, avec les moyens adéquats, là, on aurait un travail à faire pour mieux orienter, à l'entrée, nos étudiants, surtout ceux qui n'arrivent pas directement du collégial.

Le Président (M. Chagnon): Correct. Mme la députée de Taillon.

Mme Malavoy: Je vous remercie. J'ai trouvé votre présentation, Mme Jean, très, très dynamique, et très vivante, et fort intéressante. Je vous salue ainsi que les personnes qui vous accompagnent. Je salue aussi, on parlait tout à l'heure de féminisation de la clientèle étudiante, mais je salue une rectrice. Je trouve que c'est intéressant de vous voir à ce poste-là. Vous avez abordé beaucoup de questions fort intéressantes. Il y en a une qui est pré-occupante chez vous, qui est... dans la région que j'ai bien connue, qui est l'Estrie, même si c'est une région moins éloignée des grands centres, qui est la relève et la migration du corps professoral.

Je comprends que, sur les 20 dernières années, vous avez dit, je crois, que vous aviez perdu, si on peut dire, 35 professeurs, c'est ce que j'ai cru entendre, ce qui est quand même relativement beaucoup. Et encore, dans ces années-là, il y a des années, je dirais, où il n'y avait pas tant d'emplois que ça. Mais nous entreprenons un cycle, tout au moins c'est mon expérience récente, un cycle où, même parmi les universités de centres beaucoup plus importants, comme même Montréal et Québec, on sent qu'il y a de la concurrence que les universités ont entre elles tout simplement parce qu'il y a un développement des universités, qui nécessite l'embauche de nouveaux professeurs, et il y a en plus un certain nombre de personnes qui prennent leur retraite, et donc il y a des places à combler.

Donc, j'aimerais que vous parliez peut-être un peu plus de cette question-là, comment vous la voyez,

compte tenu d'une, on pourrait dire, petite crise peut-être qui s'en vient dans plusieurs universités, et qu'est-ce que l'on pourrait faire pour avoir des mesures de rétention qui soient intéressantes, particulièrement dans une région plus éloignée comme la vôtre?

Mme Jean (Johanne): Qu'est-ce qui fait qu'un prof choisisse ou qu'un vice-recteur choisisse de venir travailler dans une région, dans une université comme la nôtre? Je dirais d'une part: C'est qu'il faut que le professeur ait accès aux mêmes, je dirais, facilités ou aux mêmes... pas facilités, le terme n'est pas bon, aux mêmes moyens que ce qu'on retrouve dans l'ensemble des autres universités. Et je pense que c'est le cas, bien sincèrement je pense que c'est le cas, en tout cas, tout au moins dans un certain nombre de secteurs. Je vous dirais, on n'a pas de problème de recrutement dans un certain nombre de secteurs.

Je vais vous donner un bon exemple: au niveau de la foresterie. Au niveau du secteur forestier, on a une équipe professorale qui est fantastique, qui est reconnue, pas uniquement au niveau québécois, au niveau canadien, à l'international, et cette équipe-là attire d'autres profs, bien entendu. C'est une équipe de professeurs qui performe beaucoup, même chose qu'au niveau du secteur minier, je vous dirais, une équipe de professeurs, à la fois dans le secteur forestier et dans le secteur minier, qui performe et qui réussit, compte tenu de leur performance, compte tenu des projets qu'ils réussissent à amener, à attirer des professeurs. On réussit, dans ces secteurs-là, à aller chercher des professeurs, d'aller chercher des finissants au doctorat dans d'autres universités, qui choisissent de venir étudier chez nous.

Bien entendu, il faut que les profs aient accès aux mêmes outils, aux mêmes moyens. Il est évident que la tâche d'un prof à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue... Puis, même si je voudrais essayer de convaincre, là, les profs que c'est pareil, là, vous allez avoir la même tâche, que tu sois à l'Université de Montréal, à McGill ou à l'UQAT, ce n'est pas vrai. Ça, on n'engage pas de profs en leur disant cela, parce qu'on sait que ce n'est pas vrai. C'est clair, un prof chez nous, par exemple au premier cycle, il ne pourra pas faire sa carrière avec un ou deux cours, c'est impossible. Il va la faire avec 20, 25 cours différents.

Mme Malavoy: 20 à 25?

Mme Jean (Johanne): Ah! bien sûr. Et ça, on peut prendre l'expérience de Luc, qui a enseigné chez nous, ou la mienne, c'est clair, ou encore Denis, qui a enseigné à l'Université du Québec à Chicoutimi, c'est le même portrait. Il va faire sa carrière avec 20, 25 cours différents, O.K.? Mais ça, on ne le cache pas. Ça, c'est clair. Ils savent qu'ils vont avoir la chance d'intervenir dans des champs connexes, bien entendu, mais, les programmes évoluant, les profs sont, bien entendu, obligés d'évoluer, et ça, c'est une dimension importante. Donc, la tâche n'est pas la même, mais je dirais qu'elle est tout à fait et sinon autant stimulante.

On s'est aussi donné — M. Chagnon le rappelait parce qu'on en avait parlé lors de votre passage à Val-d'Or — des outils pour pouvoir, comment je dirais, aider à la formation de la relève professorale. On se permet à

ce moment-ci, notamment avec les communautés des premières nations... Parce qu'on a besoin d'avoir des profs qui sont eux-mêmes premières nations; ça, c'est bien important. Donc là, on ne les trouve pas, il n'y en a pas tant que ça, ni au Québec ni au Canada.

Et, dans d'autres secteurs aussi, on le fait de cette façon-là. On identifie de bons étudiants au niveau de la maîtrise, ou encore au niveau du doctorat, ou actuellement beaucoup plus au niveau de la maîtrise, à qui on donne des moyens, des outils financiers — ça, il faut être clair — pour leur permettre d'aller compléter des études de troisième cycle dans une autre université. On se les attache — vous comprenez bien qu'on ne les forme pas pour les renvoyer tout de suite ailleurs, hein; on se les attache — et ils viennent faire une partie de leur carrière chez nous. Puis on travaille fort pour qu'ils restent chez nous, puis ils vont rester chez nous s'ils réussissent à établir un réseau. Donc, comme on fait déjà partie d'un réseau notamment, il y a bien entendu la possibilité de travailler avec des profs des mêmes secteurs, des autres constituantes ou des autres universités au Québec. Et, je dirais, c'est dans cette perspective-là qu'on réussit à attirer ou encore à maintenir un certain nombre de profs, là, chez nous pour nous permettre de continuer, je dirais, à répondre à notre mission.

● (10 h 50) ●

M. Bergeron (Luc): Il y a également, si vous permettez, M. le Président...

Le Président (M. Chagnon): Allez-y, allez-y, allez-y.

M. Bergeron (Luc): Mme Jean en a parlé tout à l'heure dans ses propos d'introduction, il y a un nouveau statut de professeur qu'on a négocié avec le syndicat, qui est présentement à l'étude au niveau syndical, qui va nous permettre d'amplifier ce que Mme Jean vient de dire. On a des dispositions dans notre convention collective qui nous permettent d'engager des gens qui ne répondent pas aux critères d'embauche, puis on leur donne une période de six ans et les moyens financiers et des accommodements de tâches aussi pour leur permettre de compléter leurs études doctorales. Mais le nouveau statut de prof qu'on a proposé au syndicat, il y a un accord de principe, va encore plus loin. On identifie des jeunes ressources prometteuses, habituellement des gens qui sont originaires de la région, et on leur donne un statut particulier, un aménagement de tâches, ils ont une sécurité quant à l'occupation d'un poste à la fin des études. Et, de cette façon, bien on souhaite pouvoir faciliter la relève du corps professoral et faire en sorte que ces jeunes profs, ces jeunes ressources là fassent carrière chez nous, en tout cas une bonne partie de leur carrière en Abitibi-Témiscamingue.

Mme Malavoy: Vous les appelez comment, ces nouveaux... Ce nouveau statut, vous l'appelez comment?

M. Bergeron (Luc): On appelle ça un professeur en situation de complétion de formation. Mais là on veut modifier le titre, il n'est pas très gracieux.

Une voix: Un professeur en développement.

M. Bergeron (Luc): Oui, disons ça.

Le Président (M. Chagnon): C'est une bonne formule, ça.

M. Martel (Denis): Si vous permettez, M. le Président, pour votre information, j'arrive de l'Université de Sherbrooke, j'y étais encore il y a quelques mois, donc je comprends et je connais très bien effectivement la difficulté que les universités peuvent avoir de perdre certaines ressources. Et l'intérêt de travailler dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, dans une université comme la nôtre, tient compte aussi de ce que Mme Jean vient de dire, c'est-à-dire que, oui, les professeurs effectivement ont une tâche différente de celle qu'on peut retrouver dans une plus grande institution; par contre, il y a aussi tout l'espace qui est disponible.

Donc, un professeur qui arrive chez nous, si vous me permettez l'expression, ne pile pas dans les platebandes de ses collègues aussi facilement. Donc, il a beaucoup d'espace, il peut se faire une belle carrière et un beau développement. Et ça, ça fait partie des éléments très positifs que l'on tient effectivement à annoncer à nos futurs professeurs.

Mme Malavoy: Je reviendrai plus tard, ça va pour l'instant.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de Vimont.

M. Auclair: Merci beaucoup. Bonjour. Moi, je vais aller dans un tout autre ordre d'idées: au niveau de la recherche. C'est un élément de discussion qu'on a eu souvent quand les universités sont venues nous voir, et ça répond également à des questionnements des étudiants, car des professeurs qui se vouent à la recherche ont malheureusement moins, en tout cas dans beaucoup d'universités, de temps à consacrer à leurs élèves, ce qui fait en sorte qu'au niveau du baccalauréat, pour plusieurs d'entre eux, la présence d'un professeur dûment en charge est plus rare. C'est quoi, la situation chez vous?

Et le deuxième volet de ma question, on va dire: Comment vous... Parce que vous avez quand même connu une belle croissance au niveau de vos contrats de recherche, donc, vos allocations de recherche. Est-ce que vous avez une forme de rémunération particulière avec vos professeurs quant au partage ou des rémunérations particulières au niveau de la recherche?

Mme Jean (Johanne): À votre première question, bien vous savez, là où on a fait... Quand on regarde notre volume de recherche, O.K., qui va être au-delà de 12 millions cette année, il y a, je dirais, près de 85 % de ce volume-là qui se situe dans le secteur minier et dans le secteur forestier, pour lequel on n'a pas à s'inquiéter; on n'a pas de programme de premier cycle. Donc, vous comprendrez que la situation que vous nous exposez, elle ne se pose pas du tout à ce moment-ci, parce qu'on n'en a pas, de programme de premier cycle, ni dans le secteur forestier ni dans le secteur minier.

Cependant, je l'ai mentionné tantôt, on a le projet... On est actuellement en recrutement, on a signé une entente de partenariat avec l'Université Laval pour pouvoir offrir les deux premières années du bac en génie forestier sur le territoire d'Amos. Donc, est-ce qu'on va faire face à

cette situation-là? Je ne crois pas. Je ne crois pas, parce que, je vous dirais, c'est un projet qui est porté par nos équipes professorales, porté par la région mais porté aussi par nos équipes professorales. Donc, à ce moment-ci, je pense qu'on devrait avoir un juste milieu, une certaine justice qui va pouvoir s'installer entre la recherche et l'enseignement de premier cycle.

M. Auclair: Mais avez-vous l'intention de mettre un certain critère justement dans un nouveau programme comme ça? Donc, on construit. Est-ce que les étudiants peuvent s'attendre à avoir des professeurs de carrière, et un pourcentage important de ça? Parce que dans le fond c'est là qu'est le défi, et le stimulant intellectuel est là aussi, là, en respect pour les chargés de cours, qui font un très bon travail. La réalité est complètement distincte des deux côtés, là. Est-ce qu'à ce niveau-là vous avez l'intention de plancher sur un certain ratio ou vous allez laisser la situation s'équilibrer ou s'établir par elle-même?

Mme Jean (Johanne): Bien, les profs ont... Vous savez, c'est normé, jusqu'à un certain point, là. Avec nos conventions collectives, ils doivent dispenser un certain nombre de tâches au niveau de l'enseignement, au niveau de la recherche, des services à la collectivité, l'administration pédagogique.

M. Auclair: Au niveau du premier degré, ou vous faites au premier, deuxième...

Mme Jean (Johanne): Pardon?

M. Auclair: Au niveau du premier, donc, niveau... Bien, premier cycle, pardon. Au niveau du cycle.

Mme Jean (Johanne): Bien, c'est tous cycles confondus.

M. Auclair: O.K. Parce que le cycle...

Mme Jean (Johanne): Tous cycles confondus.

M. Auclair: Tous cycles confondus, étant donné qu'on peut avoir quelqu'un qui va se consacrer seulement à la maîtrise et au doctorat.

Mme Jean (Johanne): On a des profs, bien entendu, dans certaines UER — par exemple, si je pense à l'UER des sciences de la gestion, dans laquelle on a des programmes de cycle supérieur, au deuxième cycle, pas au troisième cycle — on a des profs qui parfois feront plus de tâches au niveau du deuxième cycle qu'au niveau du premier cycle. Ça arrive. Ça, c'est clair, ça arrive. Mais, de façon générale, si je prends, par exemple, l'UER en sciences de la gestion, de laquelle, moi, je suis moi-même issue, là, si je puis dire, comme, je dirais, assemblée départementale, comme conseil de module, on s'assure que l'ensemble de nos profs puissent intervenir adéquatement au niveau du premier cycle. Ça, c'est bien important.

Au niveau de ce qui s'en vient en foresterie, notamment si vous faites référence à toute la question de la foresterie, c'est sûr, on a déjà actuellement sur place une équipe professorale qui sont neuf ou 10 profs en foresterie — je pense qu'il sont neuf — neuf professeurs

actuellement en foresterie qui interviennent principalement en recherche puis au niveau du deuxième, troisième cycle, qui vont commencer à inscrire des activités de premier cycle, bien entendu, dans leurs tâches. Et on va voir quel succès on va avoir au niveau du recrutement des étudiants, mais on pense qu'on va avoir un... on pense qu'on va augmenter le nombre d'étudiants en foresterie au Québec. Et, bien entendu, si on atteint les objectifs qu'on s'est fixés, il va falloir continuer, je pense — c'est un peu normal — à... Parce qu'il y a certains secteurs dans lesquels on n'a pas les ressources professorales requises, donc il va falloir procéder très probablement à des engagements.

Et on travaille aussi, comme beaucoup d'autres universités, mais notamment à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, on travaille aussi avec beaucoup de chargés de cours. Vous le savez, vous l'avez vu au sein de nos pourcentages. Bon. À savoir est-ce que c'est correct?, est-ce qu'il faudrait en avoir moins?, il est évident qu'on souhaiterait, comme institution, être en mesure d'avoir plus de professeurs réguliers, mais en même temps il faut avoir les moyens de maintenir ces postes de professeurs réguliers là.

Donc, il y a toute, je dirais, une dynamique au niveau du financement qui s'installe, qui explique... Et, au niveau du bac en génie forestier, bien il faut bien croire, là, que, là aussi, on va travailler avec des chargés de cours, d'autant plus qu'on a des professionnels de haut niveau sur notre territoire. Que ce soit dans le secteur forestier ou encore dans le secteur minier, il y a beaucoup de personnels de haut niveau qui sont présents et qui travaillent à l'intérieur des entreprises, des industries sur notre territoire. Et notre partenariat avec l'industrie fait en sorte qu'on est en mesure d'utiliser, si vous me permettez, ou de travailler en partenariat avec ce personnel-là de haut niveau pour qu'il puisse venir donner une partie de l'enseignement aux futurs diplômés ou aux futurs étudiants en génie forestier.

M. Auclair: Et, au niveau de la recherche, étant donné que vous avez connu quand même une augmentation, est-ce qu'il y a un certain partage ou une certaine réalité financière, par rapport aux professeurs, au niveau des fonds de recherche? Comment vous fonctionnez à cet égard-là?

Mme Jean (Johanne): Je ne suis pas sûre, je ne suis pas certaine de bien comprendre votre question. Je vais tenter d'y répondre.

M. Auclair: Sinon, je clarifierai.

● (11 heures) ●

Mme Jean (Johanne): Si ce n'est pas le cas, vous me le direz. Il n'y a pas de règles qui existent en recherche, O.K.? En recherche, je dirais ce que mon prédécesseur a dit souvent, et là ça va peut-être faire rire Luc: Il s'agit tout simplement d'être bon pour réussir à aller chercher des subventions et des octrois. On n'a pas besoin... Je veux dire, on n'a pas de normes, à l'université, pour dire...

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Hein?

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Bien, on en a quelques-uns, puis je dirais qu'ils sont même excellents. Bon, il s'agit d'être bon. À partir du moment où on est bon, on réussit à aller chercher des subventions auprès des organismes accrédités fédéraux, provinciaux ou encore auprès des entreprises. Parce que, vous l'avez vu, que ce soit dans le secteur minier ou dans le secteur forestier, on a choisi de travailler... On n'en avait pas, de programme de premier cycle, O.K.? On n'en avait pas. Ça fait qu'on ne pouvait pas former une équipe de professeurs à partir de... ce qu'on fait normalement dans les universités à partir du premier cycle, O.K.?

Le Président (M. Chagnon): ...vous pouvez le consolider...

Mme Jean (Johanne): On n'en a pas.

M. Auclair: C'est un beau créneau. C'est un beau créneau, puis ça...

Mme Jean (Johanne): On a choisi de le faire à partir du deuxième, troisième cycle. On a choisi de le faire en partenariat avec d'autres institutions, l'UQAM notamment, en aménagement forestier durable, pour la chaire, et l'École polytechnique pour les mines, puis on a choisi de partager des équipes professorales. Mais on a aussi choisi de le faire en partenariat avec les industries, les entreprises de la région. Donc, quand on met tout ça ensemble, bien on réussit à attirer du personnel de haut niveau, de grande qualité sur notre territoire et qui choisit de venir étudier chez nous parce qu'ils ont accès à cela mais parce qu'ils sont bons, aussi.

M. Auclair: ...ça. Mais, juste pour... Dans le fond, la question n'est pas pour dire... Puis, moi, je trouve qu'au niveau de la recherche... Je n'ai rien contre, là, je trouve que c'est très bien pour une université de se démarquer, mais comment faites-vous, justement? Parce qu'il faut quand même, quand on dit que nos professeurs vont chercher, hein... Parce que c'est eux autres également qui font cette démarche-là, là. Est-ce qu'à ce niveau-là il y a un stimuli, si je peux être plus clair, pour justement les — ...

Une voix: ...

M. Auclair: Un stimulus?

Une voix: Un stimulus, deux stimuli.

M. Auclair: O.K., deux stimuli; donc, des stimuli donc pour justement les — encourager à faire ces démarches-là? Donc, est-ce qu'il y a un partage au niveau d'une bourse, si vous avez... Bon, on est rendus à 12 millions et plus. Est-ce qu'à cet égard-là les professeurs auront une certaine contrepartie, à cet égard-là, de ce qu'ils vont chercher, tout simplement?

Mme Jean (Johanne): Bon, j'aimerais ça.

M. Auclair: Non, parce qu'il y a des universités qui le font. Il y a des universités qui le font. Je voulais juste...

Mme Jean (Johanne): Je le sais, mais on n'a pas les moyens de le faire.

M. Auclair: O.K., ça répond à ma question.

Mme Jean (Johanne): J'aimerais ça. Mais je vais vous donner un exemple de ce qu'on est prêts à faire des fois pour réussir à développer une équipe puis s'assurer d'avoir une équipe de recherche performante en région. Je vais vous donner l'exemple du laboratoire de recherche en télécommunications souterraines, O.K.?

Une voix: ...télécommunications?

Mme Jean (Johanne): Souterraines, O.K.? On est en partenariat avec beaucoup d'autres institutions, notamment l'INRS, l'Université Laval, l'Université d'Ottawa — j'en oublie peut-être — bien entendu, l'UQO. L'UQO est en partenariat aussi. Donc, on a des chercheurs de partout. On en a aussi de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, O.K.?

On a un partenaire précieux, quand on parle de télécommunications souterraines, qui est Télébec, O.K.? Télébec a mis, le dernier octroi pour les trois prochaines années, près d'un demi-million, O.K., pour qu'on puisse développer la recherche à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Val-d'Or de façon plus particulière. Avec cet argent-là, on est allés chercher une contrepartie auprès du CRSNG, une demande de RDC industrielle. Donc, ça fait beaucoup d'argent pour faire la recherche.

On n'a pas de programme. On n'a pas de programme en télécommunications à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Donc, on a des étudiants qui sont sur notre territoire, à Val-d'Or, au laboratoire de recherche en communications souterraines, qui viennent de Laval, de l'INRS, de l'UQO, de l'Université d'Ottawa et qui viennent chez nous, occupent nos espaces au laboratoire de recherche en communications souterraines, puis on leur donne des bourses: 18 000 \$ pour les étudiants de deuxième cycle, en maîtrise, et 24 000 \$ pour les étudiants au doctorat. Mais il n'y en a pas un qui est inscrit encore maintenant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Vous allez me dire: Pourquoi vous faites ça? Bien, parce qu'on veut développer une équipe de recherche en télécommunications souterraines, parce qu'on en a besoin en Abitibi-Témiscamingue, parce que c'est un créneau qui, je vous le dis, là, va faire l'envie de plusieurs autres dans les prochaines années, puis on va réussir à développer cette équipe-là. Mais on est prêts à faire ça pour réussir à avoir une équipe de chercheurs, de professeurs, puis après on va ajouter... On est en train actuellement d'ajouter des programmes de formation.

La situation, on va la régler, là, ça, c'est clair. On va faire des partenariats avec d'autres universités, on va régler cette situation-là. Mais on est prêts à aller jusque-là pour pouvoir développer de la recherche qui va répondre aux besoins des industries québécoises qui, notamment dans ce cas-ci, de façon particulière, sont sur notre territoire.

M. Auclair: Je vois mon collègue d'Abitibi qui prend des notes. C'est un de ses prochains défis.

Mme Jean (Johanne): Il connaît tout ça.

M. Auclair: On a réglé un dossier, on va en régler un autre. Une autre petite question, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Puis après ça on passera la parole à votre collègue de Rouyn-Noranda.

M. Auclair: Juste au niveau... On vient de terminer une commission des affaires sociales sur les régimes complémentaires de retraite. Pouvez-vous parler un petit peu de la situation de votre... dans le fond la situation financière de votre régime, chez vous, comment ça se situe?

Mme Jean (Johanne): Vous voulez qu'on vous parle de... Bien là, je laisserais aller Luc, qui siège sur... si vous me permettez.

M. Auclair: Oui, oui, bien sûr.

M. Bergeron (Luc): Comparativement à beaucoup de régimes canadiens, monsieur, la situation financière du régime de l'Université du Québec est bonne. On a passé le test de solvabilité. Notre capitalisation est bonne. Puis, vous parlez de la modification de la Loi des régimes complémentaires de retraite. On s'est exprimés là-dessus. Alors, on est heureux de ces modifications-là. On a fait quelques commentaires, mais, le fait qu'on soit traité comme les municipalités, puis tout ça, on est heureux. Mais la santé financière du régime est bonne. On se compare bien... on est dans le premier décile, je crois, au Canada, en termes de performance.

M. Auclair: Ça ne vous occasionne pas dans le fond des pressions budgétaires additionnelles?

M. Bergeron (Luc): La modification à la loi? Au contraire...

M. Auclair: Non, non, la modification, je comprends que c'est un plus, c'est un excellent...

M. Bergeron (Luc): ...ça allège nos...

M. Auclair: Tout à fait.

M. Bergeron (Luc): C'est ça.

M. Auclair: Mais la situation comme telle en ce moment n'est pas préoccupante, au niveau budgétaire? Vous êtes capables de faire face à cette réalité-là parce que...

M. Bergeron (Luc): Non, c'est ça. Puis on a apporté des modifications, étant donné les années très difficiles qu'on a connues en termes de rendement à la Bourse, on a apporté des modifications au niveau des hypothèses actuarielles. En tout cas, c'est très complexe, là. Vous semblez être au courant de ces régimes-là. Et on a aussi augmenté notre taux de cotisation, cotisations employeurs, employés, et on prévoit se créer une réserve de 500 millions de dollars, en tout cas, pour éviter les difficultés qu'on a eues avant les chutes à la Bourse, comme tel. On a été obligés en vertu de la loi, comme tel, d'accorder des congés de cotisation, ce qui est complètement inapproprié. Puis, au bout de deux ans et demi, on était obligés de voter une hausse de cotisation. Alors, avec la modification à la loi et les modifications qu'on a faites dans notre politique de placement, etc., on va se créer une réserve qui va nous

permettre de mieux utiliser l'argent et éventuellement les surplus actuariels que vont générer les investissements comme tels.

Le Président (M. Chagnon): C'est toujours mieux d'être en surplus.

M. Bergeron (Luc): Oui.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de Rouyn-Noranda.

M. Bernard: Je vais laisser la parole à ma collègue de Chauveau avant, s'il vous plaît, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Peut-être que vous ne la retrouverez plus.

M. Bernard: Peut-être. Elle va me revenir.

Le Président (M. Chagnon): Mme la députée de Chauveau.

Mme Perreault: Merci beaucoup, M. le Président. Mme Jean, je veux vous saluer. Je veux vous dire que, lors de notre passage chez vous, avec mes collègues de la commission, honnêtement on a été d'abord très bien reçus. Ensuite, je vous dirais qu'on a senti tout votre dynamisme. Quand on est sortis de chez vous, honnêtement — et je pense que c'est partagé par mes collègues — on a senti beaucoup d'espoir parce qu'on arrivait d'une tournée chez les autochtones, et honnêtement ça a été un beau moment. Je veux vous le dire parce que j'ai trouvé que, quand on rencontré les femmes, tout ça, c'était vraiment... moi, ça m'a touchée, ça m'a fait voir que dans tout ça il y avait de l'espoir puis qu'il y avait des gens qui travaillaient à faire en sorte que ces communautés-là puissent vraiment se sortir des situations des fois qui ne sont pas toujours faciles. Alors, je voulais vous le dire. Bravo à vous puis à toute votre équipe pour ce que vous faites.

Je veux aborder la question — tout à l'heure, je pense que vous en avez parlé — du taux de femmes. Vous êtes à 73 % de femmes, vous avez dit tout à l'heure, en éducation. Mais c'est non seulement en éducation, mais c'est partout que vous avez plus de femmes, exception faite, je pense, des sciences. Mais par contre vous êtes à 43 % de femmes en sciences, ce qui est d'après moi plus élevé peut-être que ce que j'ai déjà entendu. Moi, je veux vous entendre là-dessus parce que... Qu'est-ce qui fait en sorte... Bon, d'abord, on le sait qu'il y a plus de femmes dans les universités, mais est-ce que vous mettez en place, ou est-ce que vous avez l'intention de le faire, des mesures pour amener les garçons à retourner à l'université, d'une part, parce qu'ils y étaient avant, puis comment dans le temps ça a évolué?

Parce qu'honnêtement c'est sûr, moi, comme femme, j'ai toujours une préoccupation à l'égard des femmes. Puis, tout à l'heure, on l'a dit, vous êtes... Je pense qu'il y a deux rectrices au Québec. Vous êtes, avec Mme Bloom, les deux seules et vous êtes... Remarquez que vous nous représentez très bien, c'est sûr que la qualité peut-être peut compenser pour le nombre, mais enfin ce serait peut-être agréable qu'il y en ait plus. Mais, moi, je veux vous entendre là-dessus parce que, oui, moi,

j'avais... on a toujours une préoccupation à l'égard des femmes, mais je commence à en avoir une à l'égard des garçons. Moi, j'ai un garçon aussi puis je me dis: Comment ça a évolué dans le temps? Est-ce que c'est quelque chose qui, je dirais, est coulé dans le ciment puis que vraiment on est en train d'avoir une tendance qui est lourde, où on échappe les garçons à des niveaux supérieurs? J'aimerais vous entendre là-dessus.

• (11 h 10) •

Mme Jean (Johanne): Bien, quand on parle d'une tendance qui est lourde, c'est sûr qu'au Québec on se préoccupe — on l'a vu au cours des dernières années — du taux de diplomation des garçons, notamment au niveau du secondaire V. C'est sûr qu'à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue on a un portrait encore plus éloquent à ce niveau-là. C'est très clair. On le dit souvent en boutade, on devrait parler des étudiantes parce que c'est surtout des femmes qui fréquentent notre institution. Vous avez raison, je vous l'ai dit tantôt, c'est sûr qu'on a des programmes dont la profession est plus féminine, donc évidemment ça nous amène une clientèle plus féminine. Mais c'est sûr que la problématique de diplomation, de scolarisation des garçons est importante. Elle l'est aussi en Abitibi-Témiscamingue, mais je vous dirais qu'en Abitibi-Témiscamingue ce n'est pas seulement celle des garçons, c'est celle de toute la population, d'une part, parce qu'on a encore un niveau de scolarité plus bas que la moyenne du Québec. Et ça, on a encore, encore en 2006, beaucoup de travail à faire pour pouvoir rehausser le niveau de scolarité de la population témiscabitiennne, mais on a encore aussi beaucoup de travail à faire pour hausser le niveau de scolarité des garçons en Abitibi-Témiscamingue. Il est évident qu'il y a un phénomène qui s'est produit. Je ne devrais pas... Ça me désole, mais on sait...

Le Président (M. Chagnon): Est-ce que c'est fait sans tenir compte des notions d'âge ou si c'est une réalité...

Mme Jean (Johanne): Bien, je vous dirais... Regardez bien, en Abitibi-Témiscamingue, il est évident que l'emploi est dans le secteur minier, l'emploi est dans le secteur forestier, O.K.? Dans bien des cas, surtout, là, le secteur minier va bien, c'est clair que, si les entreprises ne prennent pas la décision: On n'engage pas de jeunes s'ils n'ont pas au moins un diplôme de secondaire V, bien il pourrait fort bien arriver que les jeunes quittent l'école avant le secondaire V puis aillent travailler dans l'industrie, O.K.? C'est clair. Ça, c'est le portrait, là. Même si on voulait... En Abitibi-Témiscamingue, on a beaucoup d'emplois dans le secteur minier, dans le secteur forestier, et ce portrait-là se dessine. Il faut faire des «commitments» avec l'ensemble de... — vous me permettez l'expression — avec les entreprises, les organisations de chez nous pour pouvoir, je dirais, pas abolir, mais tout au moins diminuer cette tendance-là.

Il y a eu des initiatives dans le passé. Je pense notamment à la Corporation de développement de l'enseignement supérieur de la région de Val-d'Or, qui a fait au cours des dernières années un axe précis de son développement pour pouvoir hausser le niveau de scolarité, s'assurer que les jeunes restent à l'école. Les gens avaient même réussi à prendre des ententes avec un certain nombre d'organisations de la région de Val-d'Or pour que ces

organisations-là, les entreprises, n'engagent pas de jeunes s'ils n'avaient pas de secondaire V. Je pense qu'il faut travailler sur des stratégies semblables.

Et, en Abitibi-Témiscamingue, l'autre dimension, l'autre table autour de laquelle on discute de ces éléments-là, c'est notre table interordres. On a une table interordres qui fonctionne ça fait déjà depuis plusieurs années, sur laquelle on retrouve tout l'ensemble des directions des commissions scolaires, le cégep et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, et, ces problématiques-là, on les regarde parce que ça touche bien entendu le niveau primaire, secondaire, mais ça a de l'impact sur nos programmes, nous, au niveau du collégial, et, nous, au niveau de l'universitaire, bien entendu. C'est une problématique à laquelle on est sensibles. On essaie de voir par quel moyen... on discute, il y a des initiatives, mais c'est évident qu'il faudrait travailler avec le milieu socioéconomique. Pour pouvoir apporter une véritable solution, il faudrait travailler avec le milieu socioéconomique.

Mme Perreault: Merci.

Le Président (M. Chagnon): Merci. M. le député de Vachon.

M. Bouchard (Vachon): Merci, M. le Président. Alors, bonjour. Ça me fait plaisir de vous revoir.

J'ai plusieurs questions, là, on verra comment on peut s'en sortir dans le temps requis, mais la première, c'est sur la question du sous-financement.

Il y a une opération qui est menée, là, maintenant par la Fédération étudiante universitaire du Québec, la FEUQ, là, à l'effet que... C'est intéressant, parce que c'est comme la théorie des fractales, là, tu sais. Je veux dire, tu as un déficit des universités québécoises, comparativement aux universités canadiennes, qui est de l'ordre désormais d'au-dessus de 400 millions. Je pense qu'on est rendus à 425, 450, quelque chose du genre. Puis ensuite, si on regarde à un autre niveau, les universités en région se disent désavantagées, comparativement à l'ensemble des universités québécoises urbaines, de l'ordre... La FEUQ dit 22 millions. Et ce que j'en comprends, c'est que la FEUQ, dans sa tournée, dit: Bien, sur l'enveloppe de 60 millions qui est dévolue dans ce qui a été annoncé au mois d'août 2006, là, il devrait y avoir une première enveloppe de réservée de 22 millions pour les universités en région, puis ensuite on répartit. C'est ce que je comprends un petit peu de la proposition.

Je vois que vous avez reçu la visite de la FEUQ dans votre région. Je ne veux pas vous embarrasser, là, mais j'aimerais qu'on puisse discuter du dossier quand même. À partir de ce que vous avez souligné tout à l'heure, puis je pense que vous l'avez bien souligné dans votre présentation, à l'effet que, les universités en région, si on se préoccupe de l'occupation mais aussi du développement du territoire — et vous l'avez souligné lors de votre dernière visite — on devrait pouvoir porter une attention particulière à ce déficit comparatif.

Ça, c'est ma première question en ce qui concerne le sous-financement, mais j'en ai d'autres. Alors, la question est: Où est-ce que vous vous situez là-dedans? Comment vous arbitrez ce truc-là? Je sais qu'alors qu'on est dans un état de déficit ou de pauvreté, lorsqu'il y a un os qui tombe sur la table, tout le monde veut sa part de la ration, et

quelque part c'est inévitable qu'il puisse y avoir des tensions, j'imagine, entre les universités à ce sujet-là. On va vous entendre tous, alors on va poser la même question à tout le monde. Mais alors comment on résout ce problème-là?

Mme Jean (Johanne): Eh, mon Dieu! Je vais peut-être laisser Luc compléter...

M. Bergeron (Luc): Compléter ou commencer?

Mme Jean (Johanne): Compléter.

M. Bergeron (Luc): Compléter?

Mme Jean (Johanne): Compléter.

M. Bouchard (Vachon): O.K. Très bien.

M. Bergeron (Luc): C'est mieux comme ça.

Mme Jean (Johanne): Mais il est évident qu'on a reçu la visite de la FEUQ chez nous, bien entendu, dans le cadre de leur campagne de 22 millions. Je pense qu'il y a un certain consensus, je l'ai mentionné d'entrée de jeu, là, en ouverture. C'est sûr que, nous, les universités en région, on souhaiterait qu'une partie de 60 millions, on puisse l'utiliser pour réduire l'écart qui existe — puis, l'écart, M. Bergeron pourrait vous l'expliquer de façon un peu plus précise; l'écart qui existe — entre les universités. Parce qu'il y a un écart qui est historique, là, ça ne s'est pas déterminé au cours des dernières années, là, c'est un écart qui est déjà présent depuis longtemps. Et on se dit: Il serait intéressant... On ne demande pas de complètement l'abolir — avec 60 millions, de toute façon ce n'est pas possible — mais tout au moins de réduire, de chercher à réduire cet écart-là pour nous ramener sur un certain nombre de comparables, si je puis dire, quand on prend l'ensemble des universités. Et, là-dessus, je vous dirais, le discours de la FEUQ... et notre discours est assez cohérent, O.K., est assez cohérent. Donc, quand ils sont venus nous voir... sur d'autre chose... mais, là-dessus, on s'est très bien compris.

Puis je laisserais peut-être aller Luc pour vraiment aller un peu plus en détail, là, quand on parle de l'écart qui existe entre les universités.

M. Bergeron (Luc): Oui. Alors, au sein du réseau de l'Université du Québec, dans la foulée de la révision de la grille de financement des universités — je ne sais pas si vous êtes au courant de ce dossier-là, fort important, sur lequel travaillent plusieurs personnes depuis plusieurs années — on a mis sur pied un regroupement des universités de petite taille sises en région. C'est comme ça qu'on les appelle. Alors, on retrouve Chicoutimi, Trois-Rivières, l'Outaouais, Rimouski et nous. On a travaillé...

Une voix: ...

M. Bergeron (Luc): Et Bishop's, pardon, oui. Bishop's est là, excusez-moi.

Le Président (M. Chagnon): ...

M. Bergeron (Luc): Pardon?

Le Président (M. Chagnon): Ils n'apprécieraient pas ne pas être là.

M. Bergeron (Luc): Oui, c'est ça, Bishop's est avec nous. Et alors on a travaillé entre nous pendant quelques mois et par la suite avec des fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Alors, il est bien évident que la réalité en regard des besoins financiers des universités en région est très différente de celle des universités des grands centres, hein? C'est relié à des effets de taille, d'éloignement, de rayonnement, de couverture du territoire. En tout cas, je n'entrerai pas dans le détail, là, parce qu'il y a plusieurs modèles qui ont été utilisés afin de faire des simulations, mais, quand on utilise le modèle qui a été retenu par le comité mis sur pied par la CREPUQ pour estimer les besoins financiers ou actualiser le financement des grandes universités — c'est un modèle qui est basé sur les coûts réels, les coûts observés — quand on applique ce modèle-là aux universités de petite taille sises en région, alors les résultats sont très probants, sont très parlants. Dans le cas de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue... Là, je parle du volet enseignement, M. le Président. Je ne parle pas de fonctions terrain, bâtiments puis administration, je parle seulement du volet enseignement. Bien, seulement... qui est notre mission première, là.

Le Président (M. Chagnon): Mais c'est le volet principal...

M. Bergeron (Luc): Le volet principal, c'est ça. Alors, quand on l'applique, ce modèle-là des coûts observés, dans les universités de petite taille, dans le cas de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, il faudrait apporter un correctif de l'ordre de 76 % en regard du modèle qui est présentement utilisé pour vraiment financer selon les coûts réels la dispensation des activités, en tout cas la partie enseignement, là, de nos dépenses de fonctionnement, qui s'élèvent aujourd'hui à un budget d'à peu près 26 millions de dollars. Vous comprendrez que c'est énorme.

Mme Jean parlait tantôt de besoins financiers de l'ordre de 4 à 5 millions, là. Bon, si on prend le volet enseignement, qui correspond à x millions, qu'on ajoute terrain, et bâtiments, et fonction administration, ça correspond aux 4 à 5 millions dont Mme la rectrice parlait... le montant que Mme la rectrice mentionnait tout à l'heure.

Le Président (M. Chagnon): Sauf erreur, Camil, si vous parlez de 76 % de 22 millions, ça fait 15 millions, ce n'est pas 4, 5, là.

● (11 h 20) ●

M. Bergeron (Luc): Oui, oui. Non, non. Bien là, quand vous parlez du 22 millions de la FEUQ, là, le 22 millions qui est annoncé dans les communiqués de presse de la FEUQ, c'est un 22 millions qui découle... ça correspond au chiffre, là, nous, qu'on a acheminé à M. le ministre Fournier, qui est la conclusion des travaux du comité dont je vous parlais tout à l'heure, comité des universités en région et auquel se sont adjoints des fonctionnaires du ministère de l'Éducation.

Et là on est en train de discuter à diverses tables, bien, principalement la table des sept, pour le partage du fameux 60 millions. Je sais qu'il y a des discussions qui

se tiennent à huis clos. On n'a pas beaucoup de détails, mais c'est sûr que les vice-recteurs administration-finances des universités de petite taille sont à l'affût. Alors, on surveille de près, en regard des informations qu'on peut glaner à gauche et à droite, l'évolution du dossier. Puis, comme vous disiez tantôt, bien il y a un os sur la table. Il n'y en a pas trois, quatre, hein? Ou, il y a une tarte, puis, si on donne un plus gros morceau de tarte à un, bien ça veut dire que l'autre va avoir un plus petit morceau de tarte, puis c'est une dynamique qui est très, très, très particulière, parfois même difficile. Parce que, là, quand on parle du partage de 60 millions, qui est loin de correspondre à l'ensemble des besoins financiers, qui étaient chiffrés à 375 millions en 2004, je crois, alors c'est parfois difficile.

Le Président (M. Chagnon): On parle de deux choses différentes. En 2004, on parlait du 375 millions de la CREPUQ. C'était pour le financement comparatif avec le financement canadien.

M. Bergeron (Luc): C'est ça, l'Ontario.

Le Président (M. Chagnon): Là, vous parlez d'une problématique de régions.

M. Bergeron (Luc): Oui.

Mme Jean (Johanne): Voilà. Exact.

Le Président (M. Chagnon): C'est deux affaires...

M. Bergeron (Luc): C'est ça.

Le Président (M. Chagnon): ...deux affaires différentes.

M. Bergeron (Luc): Oui, oui.

Mme Jean (Johanne): Vous savez...

M. Bergeron (Luc): Je ne sais pas si ça répond, là...

M. Bouchard (Vachon): Oui. Mme la rectrice voulait ajouter quelque chose.

Mme Jean (Johanne): Ce qu'on a souvent dit, nonobstant toutes les formules qu'on peut utiliser, c'est qu'au niveau du financement des universités sises en région il est important, je pense... On a souvent dit, nous: Il faudrait réussir à avoir une portion du financement fixe le plus élevée possible. On pense qu'en Abitibi-Témiscamingue, puis c'est le cas dans d'autres régions, il faut absolument former nos maîtres. Vous savez, il n'est pas question qu'on ne forme pas nos maîtres en enseignement. Il faut les former au préscolaire, primaire, mais il faut aussi les former au secondaire. Il faut former des enseignants en mathématiques, enseignement du secondaire en mathématiques. C'est important qu'on le fasse parce que, si on n'en forme pas chez nous, il n'y en aura pas, O.K.? On a énormément de difficultés à aller chercher des maîtres formés à Québec ou à Montréal puis de les amener chez nous, en Abitibi-Témiscamingue. Donc, c'est important qu'on forme nos travailleurs sociaux, nos

infirmières. C'est important qu'on forme nos ingénieurs sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il faudrait réussir à s'assurer qu'on puisse avoir le financement pour former tout au moins, quand on parle de notre programmation académique de base, quel que soit le nombre d'étudiants qu'on a dans la salle de classe. Parce que, quand j'arrive en formation — je vais vous donner l'exemple; en formation — des maîtres au secondaire, O.K., bon, c'est évident que je ne suis pas capable d'avoir, en Abitibi-Témiscamingue, 40 étudiants assis dans la salle de classe. J'en ai 10, j'en ai 15. Bien entendu, quand je forme en enseignement au secondaire avec 10, 15 étudiants, c'est une opération qui nous coûte de l'argent comme institution, O.K., ça, c'est clair, parce que je n'ai pas un nombre d'étudiants suffisant pour justifier toute la mise en place de... Mais je n'ai pas le choix. En Abitibi-Témiscamingue, les 10 enseignants en mathématiques que je forme, il faut absolument que je les forme parce qu'ils vont aller travailler par la suite dans les écoles primaires, dans les écoles secondaires, et là on va s'assurer qu'on va pouvoir avoir une relève aussi dans d'autres secteurs.

Puis, on a très peu de programmes, en Abitibi-Témiscamingue — et là je vais utiliser l'exemple de ma fille; très peu de programmes, en Abitibi-Témiscamingue — pour lesquels je suis capable de réunir un nombre d'étudiants suffisant qui me permettrait de maintenir mon programme à 10 étudiants en enseignement des mathématiques. Si je prends l'exemple de ma fille — vous allez dire: Vous êtes jalouse. Oui, c'est vrai, dans certains cas, ça m'arrive — qui étudie en médecine à l'Université McGill, à sa première année, plusieurs de ses cours, ils étaient 500 étudiants dans la salle de classe.

Une voix: Plus que ça.

Mme Jean (Johanne): C'est plus que ça, je le sais, mais mettons 500. Je suis allée voir la salle.

Écoutez, vous pouvez vous imaginer l'effet de levier qu'on peut avoir pour une institution. Chez nous, là, quand je réussis... Bien, premièrement, là, si j'en ai 80, je n'ai aucune salle de classe pour les asseoir, O.K.? Ça, c'est clair, là. Là, Luc fait des pieds et des mains pour réussir à trouver une salle de classe qui va me permettre d'accueillir 80 étudiants. Donc, il y a peu de programmes avec lesquels je peux travailler, qui vont me permettre d'avoir une effet de levier sur d'autres programmes. Et c'est pour ça qu'on dit: Mais, en Abitibi-Témiscamingue, il faut former ces gens-là. Il n'est pas question qu'on puisse développer notre région sans avoir accès à un certain nombre de professions sur notre propre territoire. Puis, quand je parle du génie, c'est la même chose, là. Il est important qu'on forme des ingénieurs sur notre territoire. Nos entreprises engagent ces ingénieurs-là. Puis bien souvent on a même de la misère à les faire finir avant même que les entreprises viennent les engager, tu sais. Donc, il faudrait réussir... Quand on parle de financement, en tout cas, dans nos meilleurs vœux, là, dans nos meilleurs souhaits, nos meilleurs rêves, si je puis dire, c'est ce qu'on souhaiterait.

M. Bouchard (Vachon): M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Oui, oui.

M. Bouchard (Vachon): Vous faites état d'un déficit accumulé, je pense, de 6,3 millions maintenant, dont 1,2 la dernière année. Vous entrevoyez un déficit nouveau, pour 2006-2007, de 1,9. On aboutit quelque part autour de 8,2 à la fin de l'année fiscale, l'année courante 2006-2007. L'annonce du 60 millions, si je comprends bien, quelque part, à supposer que l'argent arrive sur la table éventuellement, ça vient vous donner un petit coup de main en passant, mais vous êtes loin du compte, là.

Moi, je regarde ça comme un observateur de l'opposition officielle et ce dont je m'aperçois, c'est que la marmite a arrêté de bouillir. On ne sent plus une effervescence autour de ce dossier-là comme on la sentait avant l'annonce du mois d'août 2006 — je vous le dis comme je le perçois, là — cette espèce d'effervescence autour d'une démarche qui ferait en sorte que les transferts fédéraux en matière d'études postsecondaires se feraient dans des délais — qui sont maintenant rendus quasiment indécents, là, mais disons qu'ils se feraient dans des délais — qui vous permettraient d'opérer.

Mais ce qu'on peut voir, là, c'est que vous continuez à accumuler les déficits, là. Et ma question est à l'effet de... D'abord, est-ce que ma lecture est correcte? Deuxièmement, quelles sont les démarches ou les stratégies qui sont mises en oeuvre de la part des institutions postsecondaires pour arriver à replacer ça dans les priorités de l'agenda médiatique et politique? Troisièmement — puis là je vais venir plus en termes de développement — vous dites, vous auriez besoin de 4 à 5 millions pour fonctionner le plus adéquatement possible. Ça voudrait dire quoi en termes concrets? Qu'est-ce qu'on verrait changer à l'UQAT si vous aviez cette enveloppe-là, récurrente, qui vous arrivait, là? Alors, j'ai deux ordres de questions, comme vous voyez: un sur des préoccupations, des inquiétudes plus stratégiques et l'autre plus au niveau du développement.

Mme Jean (Johanne): Je commence par votre première réflexion, touchant le déficit. Bon, cette année, au moment où on vous a transmis... on inscrivait, je pense, 1,2 million. Techniquement, après les chiffres vérifiés, c'est 1 million. On termine l'année 2005-2006 avec 1 041 000 \$. Et là je suis obligée de vous parler des premières nations parce que...

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Exactement. Ce qui explique notre déficit, O.K., pour répondre à cette question-là. Et le déficit anticipé pour la prochaine année, bien entendu, c'est en grande partie le soutien qu'on fait au niveau de l'offre de formation auprès des communautés des premières nations. On en a parlé un petit peu lorsque vous êtes venus sur notre territoire. Nous, on a fait le choix, suite, je dirais, aux demandes qui nous ont été adressées par les communautés des premières nations, d'investir dans l'offre de formation auprès de ces communautés-là. Et, comme dans d'autres secteurs, on travaille actuellement avec des petits groupes, O.K., quand on... Je veux dire, je n'en ai pas 40, étudiants des premières nations inscrits dans mon bac en travail social, O.K.? La même chose au niveau du certificat en sciences comptables. J'ai une quinzaine d'étudiants, 12, 15, 17 étudiants, 18 au bac en enseignement préscolaire, primaire qu'on offre à

la communauté du Lac-Simon. Mais l'ensemble de ces chiffres-là fait en sorte que j'accuse un manque à gagner, si je puis dire, au niveau de l'opération en travail... Alors, ça explique une grande partie de notre déficit.

Une voix: ...

• (11 h 30) •

Mme Jean (Johanne): Oui, exactement, à cause de la petitesse des cohortes. La question, c'est de se dire: Bien, vous devriez attendre d'en avoir suffisamment pour intervenir. Moi, je dis que non. Ce n'est pas compliqué. Il faut réussir à diplômé le plus grand nombre possible de premières nations le plus rapidement possible. Puis là je pense qu'on va rendre service pas seulement aux communautés des premières nations, mais à l'ensemble de la société québécoise. Ça, j'en suis foncièrement convaincue. Et, chez nous, à l'UQAT, on a fait ce choix-là. Puis on l'a fait aussi en partenariat avec l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ça, c'est bien important de le prendre en considération.

L'autre dimension qui explique encore une fois notre déficit, c'est le soutien. Parce qu'il a fallu déployer — et ça, on vous en a parlé de façon spécifique lorsque vous êtes passés chez nous; il a fallu déployer — autour de ces étudiants-là une équipe de soutien importante composée de professionnels, principalement premières nations. Ce sont encore une fois principalement des femmes, je vous le dis, premières nations, qui travaillent pour nous et qui interviennent, que ce soient des... Là, on parle d'aide pédagogique, on parle d'accompagnement, que ce soit en enseignement, en travail social, en comptabilité, sciences... administration. On parle de travailleurs sociaux, d'intervenants en psycho, en psychoéducation, qui gravitent autour de l'ensemble de nos étudiants premières nations et qui, je dirais, les accompagnent adéquatement à la réussite de leurs projets d'études.

Il faut être bien conscient qu'on prend les étudiants premières nations où ils sont, et on les amène là où il le faut, c'est-à-dire au même endroit que tout autre diplômé de l'UQAT. Mais on ne les prend pas au même endroit que l'ensemble de nos étudiants qui arrivent, notamment, du collégial. Donc, ils ont des acquis, ils ne sont pas tous là, et, nous, on a choisi de leur donner ces acquis-là. Donc, évidemment, ça nous met dans une situation financière difficile. Ça explique une grande partie de notre déficit. Il y en a une autre partie — Luc pourra peut-être compléter là-dessus — qui s'explique par des locaux ou des espaces.

Le Président (M. Chagnon): Ne nous disiez-vous pas que vous avez eu un financement récemment?

Mme Jean (Johanne): Bien, exactement, j'y arrive, j'y arrive. Pas pour l'an passé, là, on s'entend bien, on ne peut pas faire de rétroaction, mais pour cette année, O.K.? C'est clair qu'encore une fois, cette année, on prévoit un déficit de 1,9 million, dont 1,2 million s'explique par cela, ce que je viens justement de vous faire état. Les autres argents sont des espaces non subventionnés par le ministère de l'Éducation et, je dirais, un déficit net d'opération qui tourne autour de 400 000 \$, 400 000 \$, 450 000 \$, si ma mémoire est bonne.

On a reçu, vous le savez — ça a été annoncé au Forum socioéconomique des premières nations, qui s'est

tenu à Mashteuatsh — 350 000 \$ par année pour chacune des cinq prochaines années, du ministère de l'Éducation, pour le soutien à l'offre de formation. Il nous reste encore des argents à aller chercher, et notre cible — bien ça, ils le savent déjà; mais notre cible — c'est principalement, bien entendu, le gouvernement fédéral. On travaille actuellement avec le gouvernement fédéral pour réussir à aller chercher des argents manquants qui vont nous permettre d'offrir un soutien adéquat aux communautés des premières nations.

Pourquoi on a fait le choix de faire un déficit? C'est clair qu'on a choisi de ne pas, comment je dirais, mettre le poids de cette partie-là de notre mission sur l'ensemble de la communauté universitaire, pour laquelle il y avait déjà — et je l'ai dit d'entrée de jeu — un poids important. Déjà, on travaille avec peu de moyens, on réussit à faire — vous l'avez vu, notre volume de recherche, les hausses de nos effectifs étudiants, notre présence sur le territoire; on réussit à faire — beaucoup avec pas beaucoup de moyens. Donc, rendus à ce moment-ci, je dirais, on a un équilibre qui est difficile à maintenir, donc il faut s'assurer de ne pas rajouter de poids sur l'ensemble de la communauté, on a choisi de le faire ainsi.

Mais je vous dirais qu'à ce moment-ci personnellement je suis très optimiste par rapport à ce qui touche notre partie de notre financement qui touche les communautés des premières nations. En tout cas, on a beaucoup de cibles puis on a des bonnes cibles, et je suis optimiste par rapport à cet élément-là. Je crois que, cette année, on va réussir à aller chercher, je dirais, des argents manquants qui vont nous permettre d'exercer adéquatement cette partie-là de notre mission.

M. Bouchard (Vachon): Ce qui réduirait votre déficit imputable au 1,2 million sur 1,9, là. O.K.

Mme Jean (Johanne): Exactement, exactement. Tout à fait. Exactement. Donc, bien entendu, le réinvestissement qui est déjà annoncé va nous permettre encore une fois, très probablement... on va voir à quelle hauteur, mais ça devrait nous permettre de gérer adéquatement le réel déficit d'opération qu'on a. O.K.? Bon.

Des argents supplémentaires qui pourraient s'ajouter, quand on parle du manque à gagner de 4 à 5 millions de dollars, qu'est-ce qu'on pourrait faire avec cela? Bien, la première chose que je ferais, là, c'est d'offrir du soutien à mon corps professoral, d'offrir du soutien à mes étudiants. Parce qu'il est bien clair, quand je regarde... notamment je fais juste regarder les services aux étudiants, ce qu'on a, l'équipe autour du service aux étudiants, il serait possible, si on avait des argents supplémentaires, d'offrir beaucoup plus de services à l'ensemble de nos étudiants, qui ont des besoins très différents lorsqu'ils sont à temps complet, à temps partiel, parce que souvent ce sont des adultes qui reviennent étudier chez nous, que ce soient nos étudiants premières nations. Donc, il est évident que ce seraient nos premières cibles. Puis du soutien au niveau du corps professoral.

Souvent, les profs me le disent, puis je les comprends, puis ils ont raison de me le dire, en plus: Johanne, regarde ce qu'on réussit à faire, puis on n'a pas de soutien de la part de l'institution, ou très peu, notamment en recherche. Quand on regarde ce que nos profs, chez nous, réussissent à faire en recherche puis quand on regarde l'équipe de soutien qu'on a réussi à déployer

autour, c'est incroyable. S'il y avait un petit peu plus de moyens, je peux vous dire, là, que vous en verriez, des résultats, ce serait fantastique. Mais c'est clair que de façon prioritaire on toucherait nos étudiants, le corps professoral, au niveau de ces argents-là, les communautés des premières nations, pour lesquelles, c'est sûr, on va en déficit. Mais c'est un minimum, on travaille vraiment, encore une fois, même si on va en déficit, avec un minimum. On serait en mesure, si on veut, à en diplômer le plus grand nombre possible, déployer encore plus de moyens pour pouvoir réussir à le faire puis casser un cercle vicieux finalement. C'est ça qu'il faut faire: il faut réussir à casser ce cercle vicieux là puis réintroduire à l'intérieur des communautés des gens dûment formés à cet effet. Je ne sais pas si ça répond ou si, Luc, tu as des éléments qu'on...

M. Bergeron (Luc): Non, bien juste pour dire que...

M. Bouchard (Vachon): Ça répond très bien à la deuxième question.

Mme Jean (Johanne): Bon, j'en ai oublié une.

Une voix: Oupelaïe!

Mme Jean (Johanne): Au niveau de l'agenda, ça, ça me surprend que vous me disiez cela, parce que, je vous dirais... Je vais vous inviter, je vais vous réinviter à nouveau chez nous, vous allez voir, parce qu'il est évident que, chez nous, quand on regarde le réinvestissement, c'est sûr, je l'ai dit, c'est un pas dans la bonne direction, 60 millions dès cette année, c'est un pas dans la bonne direction, mais c'est insuffisant, ça, c'est clair. Pour l'ensemble... C'est insuffisant pour l'UQAT, mais je sais très bien que c'est insuffisant pour l'ensemble des universités au Québec. Et, je vous dirais, vous le savez très bien, on travaille beaucoup avec la CREPUQ, au niveau de nos stratégies, pour pouvoir continuer, je vous dis, ça, c'est clair.

Je le dis, quand on regarde l'ampleur des besoins du réseau universitaire québécois, vous l'avez mentionné tantôt, qu'on estime à 375, 400, 420 millions maintenant, quand on le met en dollars d'aujourd'hui... on se rappelle bien que ces argents-là, c'est uniquement pour pouvoir rattraper la moyenne canadienne, pas la dépasser, rattraper la moyenne canadienne. Donc, il est important qu'on puisse réinvestir. Moi, je suis contente qu'on le fasse dès cette année, mais c'est évident qu'il va falloir, au cours des prochaines années, augmenter le niveau d'investissement dans le réseau universitaire québécois.

On est, dans la société d'aujourd'hui, vous le savez très bien, chacun d'entre vous le savez, dans la société du savoir. Quand on parle d'une société du savoir, il faut se donner les moyens justement de développer, les moyens d'innover, puis il faut se donner... Puis, quand on se met dans le siège des universités en région, il faut nous donner les moyens de se développer sur notre territoire et de travailler en partenariat avec nos propres collectivités.

Couvrir le territoire, pour une université comme la nôtre, là, des fois — je fais juste un petit aparté — quand je regarde ce que ça nous coûte en termes de frais de déplacement pour se déplacer sur notre territoire, c'est assez fantastique. Mais on n'a pas le choix, il faut se déplacer sur le territoire, il est immense. Quand j'ai des

profs qui décident, qui acceptent d'aller donner des cours à Ijujivik, à Chisasibi...

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Non, non, ils y vont en avion, et les frais sont très dispendieux. Ils savent à quel moment ils partent pour aller donner leurs cours, mais ils ne savent jamais à quel moment ils reviennent, parce que, là, ils y vont avec les aléas de la température. Mais les profs acceptent de faire ça puis ils acceptent de le faire avec passion.

M. Bouchard (Vachon): Vous le décrivez avec passion aussi. Bravo!

La question du... Dans le fond, pour compléter ma pensée, là, c'est qu'on a vu comme une période extrêmement fiévreuse autour des demandes dans le transfert canadien en études postsecondaires, et tout ce que je voulais souligner, en passant, c'est que c'est comme si le contexte social et politique avait à ce point été modifié, là, pour plusieurs raisons, qu'on n'entend plus cette espèce de bourdonnement autour de cette demande. Et cette demande en fait ne viendrait pas résoudre la question totalement, comme vous l'avez souligné, parce que, si le gouvernement canadien décidait, dans l'état actuel de l'environnement politique, de verser 4,9 milliards dont 1,2 au Québec, l'écart entre les universités québécoises et canadiennes ne serait pas résolu pour autant, parce que chacun aurait sa part du gâteau. Donc, il y a des efforts à consentir bien au-delà, semble-t-il, de ce remboursement du gouvernement fédéral à l'égard des juridictions provinciales, qui, d'un point de vue stratégique et d'un point de vue du développement, est extrêmement important, là, c'est très clair. Donc, on n'a pas fini de faire le tour de cette question-là.

M. le Président, est-ce que j'ai encore du temps ou... Moi, je ne voudrais pas...

Le Président (M. Chagnon): J'ai d'autres intervenants, évidemment.

M. Bouchard (Vachon): Oui, mais peut-être...

Le Président (M. Chagnon): Tu veux-tu revenir?

M. Bouchard (Vachon): Je pourrais, oui, par déférence pour mes collègues, là, je peux revenir éventuellement.

Le Président (M. Chagnon): Alors, Mme la députée de Maskinongé.

● (11 h 40) ●

Mme Gaudet: Merci, M. le Président. Alors, vous avez répondu à plusieurs questions que je me posais, principalement au niveau des services offerts aux premières nations. Et rapidement, pour laisser la parole à mon collègue Daniel Bernard, j'aimerais que vous me parliez du programme des infirmières praticiennes. On peut aussi parler d'infirmiers, j'imagine, praticiens. Êtes-vous la seule université à offrir ce programme-là? Et combien avez-vous d'étudiants, le taux de réussite, et tout ça?

Et ma deuxième question, tout de suite, c'est: J'aimerais vous entendre sur la réussite de vos élèves aux tests de français. J'ai lu de la documentation, là, sur

les tests que vous faites passer à vos étudiants. Est-ce que vous avez des attentes selon les programmes que vous offrez, et peut-être même des attentes différentes à l'intérieur d'un même programme? Et quels sont les moyens que vous mettez en support à vos étudiants?

Mme Jean (Johanne): Bon. À votre première question, concernant l'infirmière praticienne de première ligne, on n'offre pas encore de programme dans ça, il n'en existe pas encore, O.K.? On a vu dernièrement, la semaine dernière, si je ne me trompe pas, des infirmières praticiennes spécialisées qui ont reçu leur permis, O.K.? Il existe au Québec des programmes de maîtrise d'infirmière praticienne spécialisée en néonate, en néphro puis en cardio. Il n'existe pas encore au Québec de programmes d'infirmière praticienne de première ligne, O.K.? Et, à l'UQAT, on ne l'offre pas: le programme n'existe pas. On est actuellement en partenariat avec l'Université McGill, dans le cadre du RUIS. Vous savez que le RUIS de l'Abitibi-Témiscamingue est avec l'Université McGill. Donc, c'est vraiment dans cette perspective-là qu'on a commencé à travailler avec l'Université McGill, puis on regarde la possibilité de développer un programme de formation qui serait un programme de deuxième cycle: l'infirmière praticienne de première ligne.

Il faut bien comprendre que chez nous, parmi notre corps professoral, j'ai actuellement une professeure qui est infirmière praticienne de première ligne, qui a été formée cependant en Ontario. J'ai actuellement un professeur en sciences infirmières qui est actuellement en formation comme infirmier et praticien de première ligne en Ontario, O.K.? Donc, on est déjà en train de voir à former... à avoir une partie de notre corps professoral qui... pas formée chez nous, mais formée à l'extérieur, bien entendu, pour qu'on puisse assurer, je dirais, un passage adéquat à partir du moment où est-ce qu'on va avoir accès à un programme dans ce secteur-là. Mais actuellement il n'y a pas de programme. On est en partenariat, on travaille, les équipes de profs de la faculté de nursing de McGill et nos équipes de profs chez nous travaillent sur ce projet-là.

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Oui, ça fait un petit bout de temps, là, qu'on... ça fait quelques années, là, qu'on travaille à développer. On devrait. En tout cas, nous, on a espoir d'arriver à bon port au cours des prochains mois, si je puis dire. C'est clair que, pour une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, c'est une formation qui est importante, O.K.? Je ne vous parlerai pas de la problématique des médecins en Abitibi-Témiscamingue. Moi, je peux vous dire que j'ai eu deux enfants en Abitibi-Témiscamingue qui n'ont jamais eu de médecin de famille. Moi-même, je n'en ai pas, puis je ne suis pas la seule. Denis, tu viens d'arriver en Abitibi-Témiscamingue, je suis sûre que tu n'as pas de médecin de famille. Il est évident que la... On sait très bien... et ça, on a réussi avec l'agence de santé et services sociaux, avec le centre hospitalier de — ce n'est plus le centre hospitalier, je m'excuse, j'oublie des noms — Rouyn-Noranda, on a réussi à aller chercher des «commitments» avec les professions, les professions médicales notamment, sur, je dirais, le travail à faire sur un tel projet. Il y a des besoins très clairs, clairement

exprimés par nos communautés pour pouvoir avoir ce type de professionnels là sur notre territoire, et on a choisi de le faire avec... On a besoin d'une université qui a une faculté de médecine pour pouvoir travailler sur un projet semblable. Le faire avec McGill, qui faisait partie de notre RUIS, semblait la voie la plus adéquate. Mais on espère arriver à bon port au cours des prochains mois.

Les tests de français. Comme toutes les autres universités, je vous dirais que les étudiants doivent bien entendu maîtriser adéquatement le français avant de pouvoir diplômer chez nous et même, dans certains cas, doivent passer des tests de français au collégial avant d'arriver à l'université. Dans nos programmes en enseignement, comme les autres universités, on a une exigence qui est supérieure au niveau de la maîtrise de la langue française et on travaille, comme l'ensemble des autres universités, dans cette perspective-là. Donc, on demande à nos étudiants en enseignement préscolaire, primaire ou en enseignement secondaire d'avoir une maîtrise supérieure de la langue française écrite, parlée, bien entendu.

On travaille, comme beaucoup d'autres universités, avec le test SEL-B, qui est préparé par la Télé-université. La possibilité des étudiants... Je vous dirais qu'on offre aussi un encadrement, si je parle des étudiants en enseignement, un encadrement particulier pour leur permettre de réussir leur test de français, avec les communautés des premières nations, O.K., parce qu'eux aussi, quand on leur donne un diplôme au bac en enseignement préscolaire, primaire, ils doivent avoir une maîtrise adéquate de la langue.

Il faut bien prendre... Si on parle du français, dans ce cas-ci, il faut bien comprendre au départ que, pour les communautés des premières nations, c'est souvent une deuxième langue dans leur cas, notamment les Algonquins, ou même une troisième. Donc, il faut déployer encore plus d'efforts — et c'est ce qu'on fait — pour réussir — parce qu'ils ont le même diplôme; pour réussir — à faire en sorte que ces étudiants aient la même maîtrise au niveau de la langue française, à partir du moment où on leur donne un diplôme. Donc, ça nous demande de déployer beaucoup plus d'efforts.

Mme Gaudet: Et est-ce que, vos résultats ou la réussite de vos élèves, ils réussissent à un taux qui vous satisfait actuellement?

Mme Jean (Johanne): Tout à fait, tout à fait. Pas toujours au premier passage, parfois au deuxième passage, mais on s'assure de les encadrer adéquatement pour qu'ils réussissent. C'est bien important.

Mme Gaudet: O.K. Merci.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de l'Acadie.

M. Bordeleau: Merci, M. le Président. Alors, écoutez, j'aurais juste deux, trois petites questions rapides, et le temps passe rapidement, alors je pense que les... Vous avez fait référence tout à l'heure aux temps partiels, rapidement, là, en parlant du soutien que vous pouviez y apporter. Je remarque, dans les données qu'on a, de 2000 à 2006, qu'il y a effectivement, au premier cycle, une baisse continue des étudiants à temps partiel. Alors, c'était juste pour essayer de... Est-ce que vous pouvez nous expliquer

pourquoi ça se produit? Est-ce que c'est des étudiants qui passent à temps plein? Est-ce que c'est la problématique que vous avez mentionnée, c'est-à-dire peut-être un déficit au niveau du soutien qui fait qu'il y en a plus qui se découragent, qui lâchent? Mais de quelle façon vous expliquez: on passe de 1 400 temps partiels en 2000 à 1 186 en 2005?

Mme Jean (Johanne): Je dirais que c'est multiple. Il n'y a pas juste une réponse à cette question. C'est sûr que, nous, ça nous préoccupe de voir... Moi, en tout cas, personnellement, puis avec mes collègues, ça nous préoccupe de voir qu'on a une baisse de nos étudiants à temps partiel. Techniquement, ça veut dire que très probablement... mais pas très probablement, c'est qu'on a, je dirais, une offre... On a moins d'étudiants sur l'ensemble du... Parce que, quand on intervient en temps partiel... En tout cas, pour l'UQAT, l'intervention qu'on fait dans des programmes à temps partiel, c'est beaucoup en dehors des grands centres, en dehors de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Donc, c'est notre présence sur le territoire, O.K., et c'est pour ça, quand on voit une baisse, quand on fait l'analyse chez nous, on se dit: Bien, voyons, on est un peu moins présents sur le territoire. Et c'est vrai qu'on est peut-être un peu moins présents sur le territoire, et c'est en même temps conséquent, je dirais, une conséquence des difficultés financières, hein? Il faut faire des choix, dans un certain nombre de cas, qu'on fait qui ne sont pas ceux qu'on souhaiterait mais qu'on doit faire.

Et l'autre dimension, vous y avez fait référence, c'est le déficit démographique. À la grandeur, bien entendu, de l'Abitibi-Témiscamingue, on fait face à un déficit démographique, donc on a de moins en moins d'étudiants sur l'ensemble des territoire qui, vu qu'ils sont en moins grand nombre, viennent étudier chez nous en moins grand nombre. On observe une augmentation de notre clientèle à temps plein, pas parce qu'on a plus de gens qui habitent dans le territoire, parce qu'on va les chercher à l'extérieur du territoire puis qu'on les amène chez nous. C'est pour ça qu'on a une augmentation. Mais là, à temps partiel, pour les amener, il faudrait leur trouver une femme, une job. Donc là, ça nous demande... Là, on sort un petit peu de notre mission.

Une voix: Comme on a plus de femmes...

Mme Jean (Johanne): Un homme.

M. Bordeleau: L'autre point que je voulais juste aborder rapidement, c'est la question des effectifs d'étudiants étrangers. Il y a une progression, là, constante. Et est-ce que vous avez une stratégie particulière? Ou comment vous expliquez cette réalité-là, et avez-vous une stratégie particulière pour attirer les étudiants étrangers?

Mme Jean (Johanne): Je l'ai mentionné d'entrée de jeu: on aimerait ça avoir accès à plus de bourses d'exemption de frais majorés de scolarité. Si j'enlève ce qu'on a pour les étudiants chinois, qui sont les bourses qui avaient été accordées à la Chine... Je pourrais vous expliquer de quelle façon on a réussi à aller chercher ces bourses-là, qui ne sont pas normalement pour le premier cycle mais pour les cycles supérieurs, je pourrais vous l'expliquer. Bon. Mais, nous, les bourses d'exemption de frais

majorés de scolarité, on est passés d'une bourse à trois. Alors, c'est bon, on les a triplés. O.K. C'est insuffisant, c'est nettement insuffisant pour ce qu'on fait en Abitibi-Témiscamingue. On serait capables d'avoir des chiffres beaucoup plus élevés que ce qu'on a là si on avait plus de bourses d'exemption de frais majorés de scolarité, d'une part.

M. Bouchard (Vachon): M. le Président...

Mme Jean (Johanne): D'autre part...

M. Bouchard (Vachon): ...parce que, là, j'essaie de vous suivre, puis j'ai perdu un peu, parce que tout à l'heure vous avez dit: On a 22 étudiants qui nous viennent de la Chine, il y a des bourses...

Mme Jean (Johanne): Oui. Il faut les traiter à part parce que c'est des bourses qui ne nous sont pas accordées par le ministère de l'Éducation.

M. Bouchard (Vachon): Mais c'est tout... Donc ça, ce n'est pas des bourses de frais d'exemption...

Mme Jean (Johanne): Oui, c'est des bourses de frais d'exemption.

M. Bouchard (Vachon): Aussi, mais vous les traitez à part, O.K. O.K., c'est correct.

● (11 h 50) ●

Mme Jean (Johanne): Oui, oui, oui. Avec Daniel, entre autres, on a réussi à aller ficeler cela, oui, exactement.

L'autre stratégie pour les étudiants étrangers, c'est qu'on... Bien entendu, on a pris des ententes avec un certain nombre d'autres pays, hein? Parce que la mondialisation, ça touche, bien entendu, aussi et beaucoup, je vous dirais, la région de l'Abitibi-Témiscamingue, surtout quand on regarde dans les secteurs dans lesquels on travaille, en foresterie et en mines, et dans les secteurs dans lesquels on fait de la recherche, en foresterie et en mines, et on a beaucoup d'étudiants étrangers qui souhaitent juste de venir chez nous justement dans ces deux secteurs-là, à la fois en foresterie et en mines, parce qu'on a des équipes professorales d'excellente qualité. Et on a pris des ententes aussi dans certains programmes, notamment au niveau du bac en génie, avec Casablanca. Donc, les étudiants débutent leur programme à Casablanca, ils viennent terminer leur programme chez nous.

Des voix: ...

Mme Jean (Johanne): Oui, exactement, ils viennent terminer chez nous leur programme. Donc, on y va avec des ententes particulières. Nos stratégies particulières, c'est d'avoir des ententes avec un certain nombre d'écoles ou de pays, plus des écoles, des universités de d'autres pays, pour réussir à attirer des étudiants chez nous, des étudiants étrangers.

M. Bordeleau: ...juste un dernier point, puis je veux laisser la parole aux autres: sur le pourcentage de cours donnés par des chargés de cours versus donnés par des professeurs, vous êtes à peu près moitié-moitié.

Mme Jean (Johanne): Oui.

M. Bordeleau: Comment vous vous situez par rapport aux autres universités mais, disons, comparables et aussi dans le réseau universitaire en général? Est-ce que c'est moitié-moitié ou... Comment vous vous situez par rapport aux autres?

M. Martel (Denis): On se situe assez bien, je pense, parce que le comparatif 50-50 ou, bref, 49 versus 51, ou à peu près, c'est assez semblable à ce que l'on peut retrouver dans de petites universités ou des universités en région. Par contre, lorsqu'on parle d'universités de taille plus importante, là on se compare de façon très avantageuse...

Mme Jean (Johanne): Bien... oui, ça dépend.

M. Martel (Denis): ... — bien, ça dépend comment on le regarde, effectivement — où on va retrouver effectivement un 70 %, 80 % de cours donnés par des chargés de cours par rapport à des professeurs. Et je n'enlève rien, encore une fois, aux qualités effectivement des chargés de cours chez nous. Il y a une caractéristique par contre, au niveau des chargés de cours chez nous, qui est différente d'ailleurs: la majorité des chargés de cours chez nous sont en situation de double emploi, alors qu'ailleurs on retrouve beaucoup de chargés de cours en situation de simple emploi, et chez nous ce n'est pas tout à fait la même chose, effectivement.

M. Bordeleau: Parfait. Alors, je vous remercie.

Le Président (M. Chagnon): Merci. Mme la députée de Taillon.

Mme Malavoy: Merci, M. le Président. Il y a une question, Mme Jean, que vous avez abordée à plusieurs reprises, je dirais, en touches successives, et qui m'intéresse beaucoup parce que je pense que c'est vraiment une marque, une caractéristique d'une université comme la vôtre, c'est, je dirais, votre mission régionale. Vous avez abordé le fait, par exemple — je donne des exemples, là, mais pour voir si j'ai bien compris; le fait — que la proximité de l'industrie minière, forestière vous attire des étudiants, en même temps est une certaine menace, au sens où on risque d'aller vous chercher votre clientèle avant qu'ils aient terminé. Vous avez mentionné bien sûr, à plusieurs reprises, le lien avec les premières nations et la mission que vous vous donnez de leur permettre d'avoir accès à des études supérieures sur le territoire. Vous avez parlé aussi — puis là on a des images très, très immédiates à l'esprit — du besoin de former les maîtres qui vont enseigner aux enfants en région, parce que vous savez bien que ce sera probablement plus difficile de venir les chercher à Montréal, ces maîtres-là.

Donc, moi, ce que je retiens... enfin, une des choses que je retiens et que je trouve tout à fait intéressante de votre présentation, c'est que vous avez une mission régionale, que c'est particulier au genre d'université que vous représentez, ce n'est pas la même chose dans d'autres coins du Québec. J'aimerais que vous me parliez un peu de cette mission régionale dans son ampleur, O.K., en me parlant un peu de la façon dont vous voyez votre université en Abitibi-Témiscamingue. Et peut-être une question secondaire rattachée à la discussion qu'on vient d'avoir

sur vos ressources: Est-ce que la fragilité de vos ressources financières met en partie en péril cette mission régionale?

Mme Jean (Johanne): Par rapport à notre mission, mission régionale, c'est sûr qu'en entrée de jeu j'en ai fait référence, il est clair qu'on porte le nom d'un territoire, et ce n'est pas un concours de circonstances, ce n'est pas un hasard, mais là pas du tout, ça a été voulu, ça a été conçu... Au moment, en 1983, où on a obtenu nos lettres patentes, le nom qu'on souhaitait porter, c'était «l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue». Donc, on porte le nom d'un territoire, et c'est tout à fait voulu. Puis on s'est aussi donné, au fil de ces 23 années là d'existence jusqu'à maintenant, je vous dirais, une partie de notre mission touchant justement notre présence sur l'ensemble du territoire. Même avant qu'on devienne UQAT, dès le début des années soixante-dix, quand on a commencé à offrir des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue, on a tout de suite déployé des centres sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, immédiatement. On a commencé immédiatement à offrir des cours partout sur tout le territoire et on continue de le faire encore aujourd'hui.

Il y a une particularité, je tiens à le mentionner, on s'est donné, avec notre dernier plan de développement, un outil de plus, quand on parle de notre présence sur le territoire, de notre mission régionale. On a choisi, avec le dernier plan de développement, d'élargir aussi notre offre de recherche sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Donc, on a identifié un certain nombre de créneaux, créneaux particuliers de développement en recherche, mais aussi en enseignement, puis qu'on a cherché à déployer sur... actuellement, on cherche à déployer sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour vous faire une histoire courte, les premières nations, c'est à Val-d'Or. C'est Val-d'Or qui, pour l'ensemble du territoire, prend charge de cette partie-là de notre mission à la fois au niveau de l'enseignement et de la recherche. Ça ne veut pas dire qu'il ne se fera pas d'autre chose ailleurs, mais le campus de Val-d'Or prend mandat, pour l'ensemble des institutions, de cette partie-là de notre mission. La même chose avec les télécommunications souterraines, c'est aussi à Val-d'Or.

Quand on parle de sylviculture, ligniculture intensive, c'est avec Amos. On a inauguré, au mois de juin dernier, un laboratoire important de sylviculture qui fait l'envie, je dois le dire — je regarde Daniel, en arrière, là; qui fait l'envie — de beaucoup de chercheurs au sein du réseau. Mais on a choisi de développer cet élément-là, cette particularité-là avec le territoire d'Amos et on a choisi aussi d'offrir de la formation à temps partiel mais aussi à temps complet, dans le secteur forestier, avec Amos.

Rouyn-Noranda, bien entendu, c'est toute la question des mines. Il y a tout le secteur de l'agro-alimentaire, qu'on a choisi de développer notamment avec la région de Ville-Marie, parce qu'on a là, je dirais, un milieu important: la possibilité de travailler avec le Nord-Est ontarien, qui est juste à côté et pour lequel il y a déjà beaucoup, je dirais, d'arrimage qui se fait dans ce secteur-là. Donc, nous, on a choisi de le faire à ce moment-ci au niveau de la recherche et éventuellement au niveau de la formation — parce qu'on n'a pas encore de programme de formation dans ce secteur-là, on s'entend bien, là, n'allez

pas penser ça — mais on continue à travailler avec les mêmes stratégies. Donc, là, on le fait avec la région de Ville-Marie. Donc, on a choisi de... et c'est, je dirais, un outil de plus qu'on s'est donné. On l'a fait en partenariat avec l'ensemble des communautés témiscabitiennes, par ailleurs. Ces choix-là, ces créneaux-là qu'on a identifiés, on les a validés avec l'ensemble des communautés de l'Abitibi-Témiscamingue.

Et actuellement... Moi, quand j'ai accepté la direction de l'établissement, c'est clair, j'avais accepté d'agir dans ce contexte-là en particulier, j'avais fait partie du groupe de travail qui avait travaillé à l'élaboration du plan de développement et, lorsque j'ai pris la charge de cet établissement-là, j'ai pris l'engagement de mettre tout en oeuvre pour pouvoir le réaliser. Est-ce qu'on a des moyens de le faire maintenant? Il est évident qu'on n'a pas tous les moyens qu'il nous faut, financiers, ça, c'est très clair, pour pouvoir réaliser pleinement cette partie-là de notre mission. On réussit à en faire une partie, mais il est évident que, si on avait plus de moyens encore, on irait beaucoup plus loin.

Mais, je le dis souvent, il est impensable pour une université comme la nôtre... Si j'ai 15 personnes, 20 personnes à Label-sur-Quévillon qui nous appellent puis qui nous disent: On aurait besoin d'avoir un certificat en intervention auprès des groupes, bien, si les gens du milieu de Label-sur-Quévillon nous adressent une demande précise — puis j'ai choisi Label au hasard, O.K.; nous adressent une demande précise — je pense que, comme institution, on a le devoir d'y répondre puis d'essayer d'y répondre positivement. C'est clair que, quand on faisait, tantôt, l'analyse au niveau de nos clientèles à temps partiel, bien là, compte tenu de nos ressources financières, bien il faut faire un certain nombre de choix. Mais, moi, je trouve ça dramatique qu'on doive le faire au détriment... de dire: On ne pourra pas offrir une formation à 20 étudiants, à 15 étudiants qui sont sur tel territoire. Je trouve ça inadmissible.

Mme Malavoy: Ça va.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de Rouyn-Noranda.

• (12 heures) •

M. Bernard: Bien, merci, M. le Président. Vous allez me permettre de compléter les propos puis d'aller dans le même sens, parce qu'un des choses importantes que... Peu importe, quand on parle de financement et autre, il faut que les gens se rendent compte que le modèle que l'université a utilisé pour l'ensemble du territoire est très important, l'université est un acteur de développement social et économique, et le choix qu'on a fait, les installations historiques, quand ça s'est implanté, c'était à Rouyn-Noranda. On aurait pu faire à l'époque, dire: O.K., on installe et on consolide tout Rouyn-Noranda, mais ça, à ce moment-là, aurait eu un impact sur le reste de l'ensemble du territoire et n'aurait pas amené une cohésion sociale telle qu'on la retrouve sur le territoire.

Au moment qu'on se parle, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et même le cégep, les deux, ils ont le même modèle: ils portent le nom du territoire, et ce sont des acteurs politiques qui permettent de relier tous les intervenants économiques et les élus, maires, préfets de la région pour un développement social. Et, si ce modèle-là n'avait pas été employé, il y aurait eu moins de personnes qui auraient eu accès à l'université. Si les

statistiques se maintiennent, c'est grâce à cette approche-là, parce qu'il y a des gens, des mères monoparentales qui ont pu aller chercher des certificats et autres qu'ils n'auraient pas pu faire s'il avait fallu qu'elles se déplacent à Rouyn-Noranda.

Alors, il faut revoir, dans cette perspective-là, le modèle de développement, et je lance ce message-là pour l'ensemble des gens — parce qu'il y a des gens ici du ministère, il y a des gens du réseau de l'université qui sont ici: si ces gens-là ne vont pas à l'université avec le modèle de Rouyn-Noranda, ils n'iront pas plus à l'Université Laval, ils n'iront pas plus à Montréal, ils n'iront pas plus à McGill, etc. Alors, ce modèle-là, il faut que le gouvernement «at large», le ministère reconnaisse l'importance de ce modèle-là, et le financer adéquatement à la base. C'est un incontournable à cet égard-là.

Deuxième chose, je reviens sur un point: infirmière praticienne. C'est un sujet d'enjeu, ça fait quatre ans qu'on travaille là-dessus, c'est un des premiers dossiers que j'ai travaillé avec M. Couillard puis le ministère de l'Éducation. Ce dossier-là, normalement il devrait s'en venir chez nous parce qu'on a été la première université... C'est un message que je lance, et je peux vous assurer: je vais travailler là-dessus.

Je finis sur un point, puis ma question est importante. Vous avez fait un peu l'historique de développement de l'université pour répondre à des premiers besoins. À l'époque donc... Puis là vous parlez de déficit démographique. Moi, je ne parle plus de déficit parce que depuis quelque temps on observe une stabilisation, et on a une des régions ressources qui performant le mieux, au moment qu'on se parle, en termes d'activité économique. On est convaincus que la tendance va s'inverser au niveau de la courbe démographique. Mais ceci: on est rendu à une étape qu'il faut voir la deuxième étape dans l'histoire de l'université, sinon la troisième. C'est-à-dire qu'on a eu le pavillon autochtone pour répondre à une problématique, mais maintenant on a des nouveaux besoins, et je pense qu'il y a un espace, entre autres, de locaux qui, au moment qu'on se parle, a été reconnu, on a besoin de diversifier autant pour la recherche et autres, et dans le... Donc, on est rendu à une étape importante pour la recherche et le développement futur de l'université.

Et à cet égard-là on parle de déficit, on parle de besoin de croissance de l'université, sous toutes ses formes: Quelles sont les perspectives à s'en venir et quels sont les besoins réels, concrets de l'université pour, les prochaines années à venir, assurer son développement et son équilibre financier?

Le Président (M. Chagnon): Il semble que le député de Rouyn-Noranda ait un plan de travail pour plusieurs années à venir.

Mme Jean (Johanne): Donc, le député de Rouyn-Noranda est au courant de certains de nos projets. Je ne sais pas si, Luc, tu...

M. Bergeron (Luc): Oui. Bien, on en parlait un peu tout à l'heure, c'est sûr que...

Des voix: ...

M. Bergeron (Luc): Mais, malgré le fait, M. le Président, qu'on va construire un pavillon des premières

nations à Val-d'Or, on demeure toujours en déficit d'espaces important, reconnu par le ministère de l'Éducation — on ne s'entend pas nécessairement sur le chiffre, là, parce qu'il y a plusieurs paramètres dont il faut tenir compte — et ce déficit d'espaces là explique en partie, Mme la rectrice l'a mentionné, notre déficit de 1 975 000 \$ de cette année, au cours de l'année académique 2006-2007.

Je dirais que les personnes, bon, tant au niveau régional qu'au niveau du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement, Recherche et Développement économique... en tout cas le...

Mme Jean (Johanne): Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

M. Bergeron (Luc): Ils changent souvent de nom, ils changent souvent de nom, vous m'excuserez! Alors, on travaille au niveau de ces deux ministères-là. Je dirais que le dossier chemine bien. Il reste des choses à... notamment des paramètres sur lesquels il faut s'entendre, mais le dossier chemine, et puis notre déficit est important, c'est un dossier prioritaire pour le réseau de l'Université du Québec. M. Goyer, qui travaille sur ces dossiers-là, me disait récemment que, bon, il y a l'Outaouais qui va construire, et le deuxième en priorité, sauf erreur, M. le Président, c'est le dossier de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Alors, on espère pouvoir en...

M. Bouchard (Vachon): ...

M. Bergeron (Luc): Pardon?

M. Bouchard (Vachon): Sur lequel des pavillons?

M. Bergeron (Luc): Sur le campus de Rouyn-Noranda.

M. Bouchard (Vachon): Le campus de Rouyn-Noranda.

M. Bergeron (Luc): Ce serait un agrandissement du campus principal de Rouyn-Noranda. Ce serait un agrandissement qui aurait une vocation importante en matière de recherche — on a insisté sur notre excellente performance en recherche — mais qui comporterait aussi un volet formation. C'est l'hypothèse, M. le Président, sur laquelle on travaille présentement.

Le Président (M. Chagnon): Ce n'est pas trop tôt, c'est moi qui avais lancé les travaux en...

M. Bergeron (Luc): Oui, je me souviens, vous étiez venu, oui.

M. Bouchard (Vachon): Ça me fait penser à l'autoroute 30, ça.

M. Bergeron (Luc): Je ne sais pas si ça répond à votre...

Le Président (M. Chagnon): ...kilomètres à toutes les fois qu'on l'avait annoncée, ça fait longtemps qu'elle serait finie.

M. Bergeron (Luc): Est-ce que ça répond à votre question, M. Bernard?

M. Bernard: Oui. Une petite dernière?

Le Président (M. Chagnon): Oui.

M. Bernard: Très simple. Tantôt, vous avez parlé beaucoup de formation, et on a parlé de recherche. L'historique démontre aussi, au niveau des chercheurs, qu'il a fallu aller chercher des chercheurs à l'étranger pour venir partir les départements de... — chercher des chercheurs, mais, un coup que tu trouves, ce n'est plus un chercheur, c'est un trouveur! Mais la question que je me demandais souvent: Est-ce qu'il y a des problématiques dans le fonctionnement actuellement, des barrières au niveau d'immigration et autres pour vous permettre d'aller chercher les personnes que vous avez besoin à l'étranger, ou actuellement ça va relativement bien? Parce que, dans la compétition puis dans le déficit, comme vous disiez, en enseignement et en recherche, il y a peu de chances que les gens souvent de la province s'en viennent chez nous, mais vous êtes allés en chercher à l'étranger. Il y a-tu des difficultés à cet égard-là qui pourraient être amoindries?

Mme Jean (Johanne): Bien — je te réponds, peut-être que Denis pourra compléter — c'est sûr qu'on a une bonne partie de notre corps... on a une partie, je dirais, une bonne... on a une partie de notre corps professoral qui est d'origine étrangère. Ça, c'est clair.

Une voix: 23 %.

Mme Jean (Johanne): 23 %? 23 qui est d'origine étrangère, puis c'est... dans certains secteurs, aussi, plus important dans certains secteurs. Bien souvent, on s'aperçoit aussi que nos profs d'origine étrangère faisaient déjà partie de réseaux de recherche établis avec certains autres profs. On comprend bien, là, que c'est beaucoup les tentacles qu'on établit à partir d'un réseau qui nous permettent d'aller recruter un certain nombre de profs. À ma connaissance, même comme j'étais vice-rectrice, il n'y avait pas... on n'a pas eu de problématique importante, à moins que mes deux collègues soient au courant, mais à prime abord, non. Je dirais que là-dessus on a, je dirais, un taux de succès relativement intéressant.

M. Martel (Denis): Je vous confirme qu'effectivement il n'y a pas de difficulté particulière à aller chercher des compétences, au niveau du corps professoral, à l'étranger, et au contraire le réseau se développe de plus en plus. Je pense qu'effectivement, là-dessus, on est en bonne concurrence. Là où je trouve très important, c'est, oui, on est quand même capables d'attirer des compétences professorales du Québec pour venir chez nous mais dans la perspective, un peu comme je disais tout à l'heure, où on offre un milieu dans lequel on peut s'épanouir complètement, totalement. Ça, c'est important.

Mme Jean (Johanne): Il y a peut-être un élément intéressant, Daniel, à mettre en perspective. Souvent, les gens oublient. Lorsqu'on a recruté les étudiants chinois au bac en multimédia, le commentaire des gens, ça a été de dire: Bien, voyons donc, tu sais, en Abitibi-Témiscamingue,

20 étudiants chinois, comment vous allez faire? Qu'est-ce que vous allez faire? Comment vous allez les accueillir, les encadrer, les faire cheminer?

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Bien... en tout cas on l'a entendu souvent. Les gens oublient. On a la mémoire courte. Les gens oublient que la région de l'Abitibi-Témiscamingue a été, pendant plusieurs années, la région la plus cosmopolite au Québec, parce qu'au moment où l'industrie minière, notamment, s'est beaucoup développée on est allés chercher des ressources partout dans le monde et beaucoup en Russie, en Pologne, en Roumanie. Donc, chez nous, il y a beaucoup de gens dont les noms finissent en «ski»...

Une voix: ...

Mme Jean (Johanne): Exactement. Non, je vous dirais qu'il y a quand même, en Abitibi-Témiscamingue... C'est sûr qu'actuellement c'est beaucoup l'UQAT qui attire les étudiants étrangers, mais beaucoup aussi les professionnels étrangers sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, mais je vous dirais qu'il y a déjà une culture d'accueil. Il y a du travail à faire encore, mais il y a déjà, je dirais, une culture d'accueil dans notre coin de pays.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de Taillon... de Taillon, de Vachon. Un petit peu rapidement parce qu'on va essayer de se partager le temps de la fin.

M. Bouchard (Vachon): Oui, oui, oui. Non, ça va être des petites questions. J'ai vu, alors que j'étais dans un autre univers, là, naître la chaire de développement des petites collectivités chez vous, et à l'époque on était en train de travailler très fort sur le concept d'innovation sociale, et ça m'apparaissait comme une entreprise extrêmement intéressante. Là, dans votre plan de développement, si je lis entre les lignes, je ne sais pas si la chaire a connu des difficultés particulières, mais ce que je vois, là, c'est que vous êtes en voie de renchaulser la chaire, si elle a été déchaussée. Je ne sais pas, je n'ai pas vu le parcours, là, mais ce qu'il me semble en tous les cas, c'est que vous avez bon espoir d'installer convenablement la chaire à la fois du point de vue du leadership, puis à la fois du point de vue de son programme de recherche, puis à la fois du point de vue de son financement. C'est ça?

Mme Jean (Johanne): Exactement.

● (12 h 10) ●

M. Bouchard (Vachon): Est-ce que vous pouvez m'en parler un petit peu plus? Parce qu'il me semble qu'avec toute la préoccupation qu'on a sur le développement... qu'on devrait avoir sur le développement des régions et sur l'occupation du territoire cette chaire-là devrait être quelque part un fer de lance extraordinaire dans les activités de recherche au Québec, là.

Mme Jean (Johanne): Bon, quand vous faites référence à l'innovation sociale, c'est évident que, pour le réseau UQ, c'est, je dirais, un des éléments marquants, en tout cas ça l'est jusqu'à maintenant et ça va l'être aussi, puis j'en parle au niveau du réseau parce que c'est

l'ensemble des constituantes, en tout cas, tout au moins, à vocation générale, y compris l'INRS, qui s'intéresse spécifiquement à cette question.

Quand on revient au niveau de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, ça a été la première chaire que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a créée.

M. Bouchard (Vachon): C'est en quelle année déjà?

Mme Jean (Johanne): En 1993. 1992-1993. Bon, c'était notre première expérience, O.K., et il faut tirer, je dirais, des bons enseignements de nos expériences passées, et, dans ce cas, ici, quand on en a fait le bilan, on s'est rendu compte qu'on manquait d'expérience. Finalement, là, on manquait d'expérience. On a créé cette chaire, elle n'a pas été financée adéquatement au moment de sa création. Je regarde actuellement tout l'ensemble des autres projets de chaire qu'on a sur la table, ceux qui roulent, en aménagement forestier durable, en génie minier, bon an, mal an, ils dépensent plusieurs centaines de milliers de dollars par année, O.K.? Cette chaire-là, on avait décidé de prendre le capital, le capitaliser puis d'utiliser un équipement, l'usufruit, pour s'apercevoir que ce n'est pas avec 2 000 \$, 3 000 \$, 4 000 \$ que tu peux réussir à réaliser des activités de recherche importantes. Donc, au moment où on a créé... la structure de financement dont on l'a dotée était inadéquate en fonction des projets qu'on avait et qu'on souhaitait réaliser. Maintenant, je vous dirais, on travaille de façon très différente, là, quand on monte nos projets de chaire.

Et, dans le plan de développement, au moment où on a adopté le plan de développement, la chaire était en incubateur, si je puis dire, on avait perdu... le titulaire avait quitté pour une autre institution, puis, à ce moment-là, au moment où le titulaire a quitté, on s'est posé la question: Bon, bien, qu'est-ce qu'on fait avec cette structure-là? Donc, on en a fait un bilan. On a commencé par réunir un groupe d'individus puis on en a fait un bon bilan pour en tirer un certain nombre d'enseignements et puis de la relancer sur des bases beaucoup plus solides. Et c'est ce qu'il est actuellement en train de faire, on a un nouveau titulaire, qui est le Pr Patrice Leblanc, qui est en lien avec d'autres professeurs du réseau UQ mais aussi de l'UQAT, qui a élaboré une programmation de recherche — la programmation de recherche... le programme de recherche, bien entendu, est différent de ce qu'il y avait au moment de sa mission... de sa création, là, pas au moment de sa mission, mais au moment de la création — donc a consulté, bien entendu, les gens, les territoires pour remettre sur pied un certain nombre d'axes de recherche, notamment des axes qui se sont ajoutés au niveau de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, toute la question des premières nations, qui n'était pas présente du tout à ce moment-là, au moment de la création, mais qui maintenant devient, je dirais, un élément important de la chaire de l'UQAT mais aussi de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

Donc, je vous dirais, actuellement, le travail que Patrice a fait, est en train de compléter nous donne bon espoir. La chaire actuellement est en refinancement, on est à la dernière année et on doit refinancer cette chaire-là. Donc, il est évident qu'on travaille à partir, je dirais, d'un

contexte qui est totalement différent, et vous avez raison de dire que c'est un outil important pour le développement de l'université mais aussi pour le développement de nos collectivités.

M. Bouchard (Vachon): Est-ce qu'il y a des liens avec les chercheurs en...

Le Président (M. Chagnon): Je pense que monsieur...

M. Bouchard (Vachon): Oh! Excusez.

M. Martel (Denis): Je voulais tout simplement apporter une précision: cette Chaire Desjardins est quand même la seule Chaire Desjardins, au Québec, dans les autres institutions où il y a des chaires Desjardins, qui a été financée par les caisses populaires locales et régionales, là. Et ça, c'est très typique et très significatif aussi en termes d'implication du milieu.

M. Bouchard (Vachon): Peut-être une petite dernière question sur la chaire de développement des petites collectivités: Est-ce que les chercheurs ont des liens... ou est-ce qu'il y a un réseau d'établi, par exemple, avec Rimouski?

Mme Jean (Johanne): Oui, bien sûr. Ils font partie du CRDT.

M. Bouchard (Vachon): Rimouski a une grosse, grosse équipe en développement régional, oui, c'est ça, hein?

Mme Jean (Johanne): Oui, oui, oui, exactement.

Une voix: Chicoutimi et Rimouski.

Mme Jean (Johanne): Chicoutimi. Ah! oui, oui, exactement.

M. Bouchard (Vachon): L'autre question, qui n'est pas spécifique à votre institution — mais on n'a pas beaucoup de temps, là, le président veut garder 10 minutes pour des questions en rafale, là, alors on a cinq minutes, là, puis je pense qu'on va en avoir juste, juste, juste: les FIR, les frais indirects de recherche, ce n'est pas spécifique à votre université, mais ça fait des années que les recteurs viennent à l'Assemblée nationale — j'en suis sûr, je n'étais pas là durant toutes ces années, mais — qu'ils font état du fait que... Bon, là, vous avez reçu 1,2 million et vous en espérez 4, hein...

Mme Jean (Johanne): Oui, exact.

M. Bouchard (Vachon): ...sur l'ensemble des opérations de recherche que vous avez faites. Qu'est-ce qui ne va pas? Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour arriver à rencontrer les exigences qu'imposent les subventions de recherche que les universités reçoivent, au niveau des infrastructures puis au niveau des services connexes? Où est-ce que ça accroche?

Mme Jean (Johanne): Mon Dieu! Ça accroche à beaucoup d'endroits.

M. Bouchard (Vachon): Est-ce que vous pouvez faire une liste des endroits?

Mme Jean (Johanne): Denis va compléter, je vais introduire et Denis Martel va continuer.

M. Bouchard (Vachon): Mais surtout dans une université comme la vôtre, il me semble, où le budget...

Le Président (M. Chagnon): C'est un sujet que vous aviez évoqué d'ailleurs la dernière fois que vous êtes passés.

Mme Jean (Johanne): Oui, exact. Tout à fait, tout à fait.

M. Bouchard (Vachon): Non, non, mais, regarde, là, tout le monde l'évoque, mais ça ne bouge pas.

Mme Jean (Johanne): Il est évident que ce qu'on reçoit en termes de frais indirects de recherche est insuffisant compte tenu de notre volume de recherche. On les estime, bon an, mal an, à 50 %, 60 %... entre 40 % et 60 %, là, 60 % quand on se situe dans le secteur des sciences appliquées, et on a 85 % de notre volume de recherche qui est dans le secteur... 80... 90 %, je dirais, qui est dans le secteur des sciences appliquées.

M. Bouchard (Vachon): Ça devrait être plus 60 %, à ce moment-là.

Mme Jean (Johanne): Ça vous donne une idée du manque à gagner, avec un 12 millions de recherche. Bon. C'est clair qu'on ne les reçoit pas à hauteur suffisante, ça, c'est clair, puis que ce soit de la part des deux paliers de gouvernement. Mais en plus ce qui se produit, c'est que, quand on reçoit des octrois de certaines organisations — là je n'ose pas les nommer; de certaines organisations — bien on nous indique clairement qu'ils ne paieront pas les frais indirects de recherche: je te donne l'argent, mais je ne paie pas les frais indirects de recherche. Mais ça, ça peut être des ministères, ce n'est pas... fédéraux ou provinciaux, qui... Ça fait que c'est évident que ça nous met dans une situation, comme institution — on n'est pas la seule; mais ça nous met dans une situation — qui est extrêmement difficile. On a une politique interne de frais indirects de recherche qu'on cherche à appliquer le plus largement possible, dans la mesure où ce...

M. Bouchard (Vachon): ...le contrat.

Mme Jean (Johanne): Oui, quand on... c'est ça, exactement. Puis il y a peut-être d'autres éléments, je pense, que Denis souhaiterait ajouter.

M. Martel (Denis): Au niveau des commandites privées... Bon, premièrement, je pense que vous avez vu aussi qu'il y a eu une évolution, dans le financement de la recherche, assez intéressante chez nous. Mais, au niveau des commandites privées, écoutez, vous allez rapidement comprendre: aller demander actuellement aux forestières d'investir chez nous en recherche et de payer les frais indirects, on va avoir de la difficulté.

Le Président (M. Chagnon): Ça irait mieux avec les minières, là.

M. Martel (Denis): Oui, en ce moment, ce serait mieux avec les minières, effectivement. Mais c'est ça, donc, nos chercheurs ont aussi cette difficulté d'être en relation avec les entreprises. Disons qu'il y a un problème là, et on anticipe effectivement encore passablement de problèmes s'il n'y a pas un changement radical.

M. Bergeron (Luc): Et, M. le Président, si vous permettez, très rapidement, puis une autre caractéristique probablement qu'on retrouve dans les universités en région, là, M. le vice-recteur parlait d'une sollicitation auprès de l'entreprise, il faut bien comprendre que, contrairement aux grands centres, les entreprises dans les régions sont sollicitées de toutes parts, hein, sont très, très près du milieu. Prenons juste l'Université du Québec, on les sollicite pour la fondation, les étudiants vont les solliciter pour commanditer un voyage en Europe, en tout ça, etc. Après ça, quand on arrive, nous, pour leur dire: Écoutez, vous allez nous verser des frais indirects pour telle, telle raison, des fois ils disent: Bon, écoutez, vous repasserez, on vient de donner à d'autres, là.

M. Martel (Denis): ...on n'a plus de sièges sociaux chez nous, ça n'existe plus.

Mme Jean (Johanne): Il nous en reste encore un autre.

M. Martel (Denis): Enfin, pratiquement pas, et ça, c'est un problème.

M. Bouchard (Vachon): 30 secondes, puis c'est une boutade, là, puis ce n'est pas sérieux, là, mais vous avez décidé de vous établir à Longueuil?

Mme Jean (Johanne): Ah! Mais non.

M. Bouchard (Vachon): Non? Ce n'est pas ce que vous avez annoncé tantôt?

M. Martel (Denis): Ce n'est pas parce que je viens de Sherbrooke.

M. Bouchard (Vachon): Non, mais c'est justement... Ma question, c'était: Est-ce que...

Mme Jean (Johanne): Non, c'est un partenariat. Ce n'est pas une boutade, c'est très sérieux.

M. Bouchard (Vachon): Ma question, c'était la suivante... ma question, c'était...

Le Président (M. Chagnon): ...changer le nom du métro.

M. Bouchard (Vachon): C'est ça, est-ce qu'il va falloir changer le nom du métro?

Le Président (M. Chagnon): Et ajouter Abitibi-Témiscamingue.

M. Bouchard (Vachon): Mais qu'est-ce que c'est exactement à Longueuil?

Mme Jean (Johanne): C'est un partenariat qu'on a avec le cégep Édouard-Montpetit dans le cadre de nos programmes en multimédia puis en 3D, O.K.? Eux offrent une technique en multimédia, technique en création 3D, nous, on offre la formation universitaire. On a plusieurs de leurs étudiants qui disposent d'une passerelle D.E.C.-bac et qui viennent étudier chez nous. Puis là, actuellement, on regarde le projet, le projet est très sérieux, on regarde le projet, la possibilité d'offrir la passerelle directement au cégep Édouard-Montpetit, exactement, pour nous permettre d'avoir un plus grand nombre d'étudiants à l'intérieur de nos programmes, en partenariat avec les profs, bien entendu, du cégep, des profs de chez nous à l'université.

M. Bouchard (Vachon): Vous allez atterrir dans mon comté.

Mme Jean (Johanne): Quand on parle d'exercer notre leadership...

Mme Malavoy: C'est dans le comté de Taillon, c'est dans le comté de Taillon.

M. Bouchard (Vachon): Non, l'avion atterrit dans Vachon.

Mme Malavoy: Ah! atterrit.

Le Président (M. Chagnon): Non, l'avion va atterrir à Dorval.

Mme Jean (Johanne): Par rapport à cette boutade-là, quand on parle d'exercer notre leadership, quand on nous dit que, dans certains créneaux particuliers, il faut exercer notre leadership, c'est un peu, je vous dirais, une des façons qu'on utilise pour l'exercer.

● (12 h 20) ●

Le Président (M. Chagnon): En rafale, quelques questions — merci, merci, Camil — dont une des questions que je voulais poser concernant les coûts indirects de la recherche, je suis content qu'on l'ait posée. Vous avez «Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés». Je comprends quand les gens sont en poste, mais, quand les gens ne sont pas en poste, comment ça se fait qu'ils ne les ont pas pris?

Mme Jean (Johanne): Là, vous pensez à...

Le Président (M. Chagnon): Ce n'est pas des options, ça.

Mme Jean (Johanne): Non, non, mais tous les gens qui sont là sont en poste.

Le Président (M. Chagnon): Jules Arsenault?

Mme Jean (Johanne): Oui, Jules Arsenault est toujours à notre emploi.

Le Président (M. Chagnon): O.K. Tout le monde est en poste.

Mme Jean (Johanne): Oui, bien entendu.

Le Président (M. Chagnon): Je pensais que c'étaient des gens qui étaient retraités.

Mme Jean (Johanne): Non. Non, non.

M. Bergeron (Luc): Ah! non, s'ils étaient retraités, M. le Président, on aurait versé l'indemnité.

Le Président (M. Chagnon): O.K. Bien, c'est ça que je trouvais qui était curieux.

Deuxième question. Je remarque que vos étudiants étrangers sont en hausse quasiment du double. Est-ce que... S'il n'y avait pas ces bourses qui viennent diminuer les coûts des frais de droit d'inscription, est-ce que vous auriez le même montant? Est-ce que vous auriez le même nombre d'étudiants? Est-ce que vous recherchez des étudiants qui paieraient l'ensemble des droits de scolarité?

Mme Jean (Johanne): Actuellement, les étudiants que vous avez dans les données 2005-2006, on a trois bourses d'exemption de frais majorés de scolarité.

Le Président (M. Chagnon): Alors, les autres ne sont pas...

Mme Jean (Johanne): Exactement. Si on avait des bourses d'exemption, on en aurait beaucoup plus, d'étudiants.

Le Président (M. Chagnon): Ah oui! ça, c'est sûr. Mais, si vous aviez moins de bourses ou si vous n'aviez pas de bourse d'exemption, vous auriez des revenus supplémentaires.

Mme Jean (Johanne): Bien...

Une voix: Ça dépend comment...

Mme Jean (Johanne): Ça dépend, oui, exactement.

Le Président (M. Chagnon): Mais ça pourrait vous amener des revenus supplémentaires.

Mme Jean (Johanne): Oui, oui, mais c'est des revenus qui ne nous viennent pas du ministère mais qui nous viennent des étudiants, exactement. Actuellement, tous ces étudiants-là n'ont pas de bourse.

Le Président (M. Chagnon): D'ailleurs, le raisonnement peut s'appliquer aussi... On parlait de la différence entre le financement canadien puis le financement québécois, de 4 ou 5 millions de différentiel. On peut bien estimer effectivement que les gouvernements doivent augmenter leur part, je pense que c'est tout à fait logique et plaidable, mais il faut aussi se rappeler qu'à l'extérieur du Québec, dans le Canada, les droits de scolarité sont du double de ceux qu'on paie au Québec. Est-ce que c'est quelque chose qui est envisageable chez vous, avec une formule qui est connue, qui est celle des prêts et bourses, et qui correspondrait à une augmentation des droits de scolarité?

Une voix: ...

Le Président (M. Chagnon): C'est parce que... Mais c'est plus que la moitié du 4 millions de différentiel qui est le manque à gagner de l'UQAT, c'est plus que la moitié qui est là-dedans.

Mme Jean (Johanne): Question délicate.

Le Président (M. Chagnon): Je sais que c'est une question délicate, mais, un beau matin, il va bien falloir l'envisager.

Mme Jean (Johanne): Mais, moi, je dois vous dire...

Le Président (M. Chagnon): Dans un sens ou dans l'autre, mais au moins...

Mme Jean (Johanne): Dans un sens ou dans l'autre. Il est évident que, quand on se compare — puis il y a des données qui viennent d'être publiées par la CREPUQ, vous avez probablement pris connaissance de ces données-là — quand on fait l'écart, quand on fait juste regarder le manque à gagner sur la non-indexation des droits de scolarité, il est évident que... quand on regarde l'écart qui peut exister entre les universités québécoises et les universités canadiennes. Cependant, là, je pense qu'il y a un élément important, c'est qu'il faut assurer une accessibilité au plus grand nombre possible. Moi, à partir du moment où j'ai un étudiant, là, qui vient chez nous puis qui me dit: Je ne peux pas venir étudier parce que je n'ai pas les moyens d'étudier, je trouve ça catastrophique, puis c'est un manque à gagner important pour le Québec. Moi, je pense qu'il faut regarder cette question-là en se disant: Il est important de s'assurer qu'on va conserver l'accessibilité aux études universitaires au plus grand nombre possible de personnes.

Le Président (M. Chagnon): On s'entend là-dessus. Mais vous avez, par exemple, 200 étudiants qui viennent de communautés autochtones. Quand ils sortent à l'extérieur du Québec puis qu'ils vont n'importe où à l'extérieur du Canada, le gouvernement puis le ministère fédéral des Affaires autochtones paient les frais de scolarité, les droits de scolarité à 100 %. Ils peuvent aller à MIT, s'ils veulent, ils vont payer les droits de scolarité à 100 %. Dans un sens, vous vous excluez de droits de scolarité qui pourraient être payables et qui vous feraient en sorte d'avoir une augmentation de votre budget. C'est une règle de trois, là.

Mme Jean (Johanne): Moi, je suis d'accord avec vous qu'il y a une petite règle de trois à établir à travers tout cela. Mais je reviens sur toute la question de l'accessibilité. Ça, c'est...

Le Président (M. Chagnon): Mais on s'entend là-dessus.

Mme Jean (Johanne): Il faut... Moi, je pense que, dans les stratégies qu'il va falloir utiliser au cours des prochains mois ou des prochaines années, je ne le sais pas, mais il est évident que l'accessibilité est une dimension importante, et on observe... C'est encore plus important d'une université de petite taille comme la nôtre,

pour laquelle j'ai un nombre d'étudiants à temps partiel important et qui souvent sont sur le marché du travail, ils viennent étudier à temps partiel, et pour lesquels, à partir du moment où on a une hausse des frais de scolarité, moi, j'observe automatiquement une baisse de la fréquentation. Et souvent ces gens-là n'ont pas accès à un régime de prêts et bourses adéquat.

Parce qu'on pourrait penser... Bien, je pense, le problème n'est pas simple. À mon avis, quand on met cette question-là sur la table, le problème n'est pas simple, quand on cherche à atteindre des objectifs bien précis de diplomation puis quand on sait encore que, dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, on a encore un niveau de scolarité plus bas que la moyenne québécoise puis qu'on fait face aux mêmes défis, comme région, que l'ensemble des autres régions et des milieux, que ce soit la métropole ou la capitale. Donc, moi, je pense qu'il faut aussi garder cette question-là à l'esprit quand on regarde la question des droits de scolarité ou des frais de scolarité.

Le Président (M. Chagnon): Tout à fait, ça, c'est sûr. Bien, écoutez, on n'a plus de temps. Mais je vous remercie beaucoup de votre passage devant la commission. Ça a été... Je pense que mes collègues ont apprécié l'enthousiasme, l'enthousiasme de la recteur, des gens qui l'accompagnent. Notre collègue de Taillon a parlé non seulement de l'enthousiasme, mais de la passion. Alors, je pense...

Une voix: Vachon.

Le Président (M. Chagnon): Non, j'ai parlé de Taillon, je parle de Taillon.

M. Bouchard (Vachon): J'ai compris «mon collègue».

Le Président (M. Chagnon): Ma collègue, j'ai parlé de notre collègue...

Mme Malavoy: On ne se disputera pas la citation.

Le Président (M. Chagnon): ...alors de Taillon a parlé de passion, a été la première à en parler, de passion. Eh bien, je pense que c'est un bon signe pour l'avenir de l'université. Et puis, nous, on a eu beaucoup de plaisir à aller vous rencontrer il y a un mois. On espère que, dans le cours des choses, on puisse éventuellement y retourner. C'est une université qui va bien et qui est un peu atypique, évidemment, comme les universités en région se doivent de l'être pour justement être capables de donner la qualité de service qu'elles offrent actuellement. Alors, on vous remercie beaucoup.

Mme Jean (Johanne): Bien, pareillement de notre part. Ça a été un échange très intéressant, très, très intéressant. Et ça va nous faire grand plaisir de vous accueillir à nouveau sur notre territoire.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 12 h 26)